

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2022



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Préambule



En 2022, la Région a fait le choix de **fusionner** ses **rapports d'activité** et de **développement durable** pour traduire sa volonté politique d'**engager massivement la collectivité** et l'ensemble des **acteurs** et **citoyens normands** dans la **transition écologique**.

En effet, les enjeux environnementaux, mis en lumière par le **changement climatique** et l'**effondrement de la biodiversité**, ont des **impacts économiques et sociaux**. Le sujet est systémique, chacun des piliers du développement durable est interdépendant.

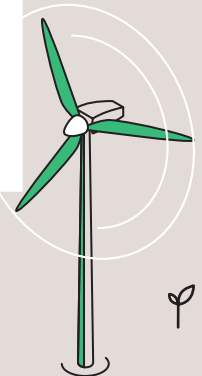
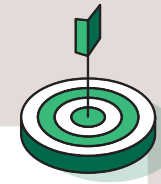
Pour illustrer la contribution des politiques régionales au développement durable, le cadre de référence international composé de **17 objectifs de développement durable (ODD)** a été **utilisé** en **fléchant les politiques** avec les pictogrammes des ODD auxquels elles contribuent.

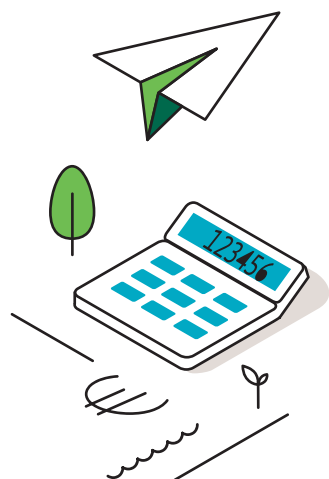
Des **encadrés « Développement durable »** sont également proposés pour montrer des **exemples de transformation des politiques** et **pratiques régionales** mises en œuvre lors de l'année écoulée.

Enfin, un **tableau de bord d'indicateurs de développement durable** est annexé au présent rapport afin de rendre compte du **suivi** et de l'**évolution des politiques régionales**. Comme indiqué dans le décret du 17 juin 2011, le tableau de bord des indicateurs est présenté selon les 5 finalités décrites dans le cadre de référence du Commissariat général au développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fixé par les **États membre de l'Organisation des nations unies (ONU)**, l'Agenda 2030 est un **programme universel** qui porte l'ambition de transformer le monde à travers **17 objectifs de développement durable (ODD)**. Ceux-ci donnent la marche à suivre pour **parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous**, répondant aux défis liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.



**Hervé MORIN**Président
de la Région
Normandie

Édito

Comme chaque année, la Région rend compte à travers ce rapport de l'activité annuelle de ses services, de l'avancée de ses projets et de l'exécution de son budget.

Plus encore qu'en 2020 et 2021, **l'exercice 2022 a été marqué par les crises**. Les conséquences de l'épidémie de Covid ont continué à se faire sentir, avec le maintien dans les effectifs, jusqu'au printemps 2022, de **150 agents supplémentaires**, qui ont contribué à la mise en œuvre des **protocoles sanitaires** dans les établissements d'enseignement. Toujours en lien avec la crise sanitaire, la Région s'est efforcée de **trouver un terrain d'entente avec la SNCF**, en vue de couvrir les pertes de recettes des années 2020 et 2021 et un protocole dédié a été signé en décembre 2022. À ces éléments, s'est ajoutée la **flambée des coûts de l'énergie** qui a poussé la Région à mobiliser 50 millions d'€ pour **aider les lycées à faire face** à leurs charges. Enfin, la **cyberattaque** qui a frappé la collectivité le 9 décembre 2022 a elle aussi contraint la Région à adopter un **fonctionnement de crise** durant de nombreuses semaines. Une **mobilisation exceptionnelle des équipes** a toutefois permis d'en **minorer fortement les impacts**.

L'année 2022 a constitué une **année forte en matière d'aménagement** et de développement des territoires avec la fin de la première génération des contrats, au travers desquels **la Région a soutenu plus de 1 000 projets** à hauteur de **500 millions d'€**, et le début des discussions pour une nouvelle génération courant 2023. À l'automne 2022, la **Commission européenne** a validé un **nouveau programme opérationnel des fonds européens** pour la période 2021-27.

Au même moment, la Région a adopté le **protocole CPER** qui se concentre principalement sur **l'enseignement supérieur et la recherche, le patrimoine, les structures de diffusion culturelle** ainsi que **les équipements sportifs**.

Par ailleurs, bien qu'annoncé fin 2021, le programme d'investissement prévu dans le cadre du **Plan régional en faveur des établissements de santé en Normandie** a réellement **démarré** durant cette année **2022**. Pour rappel, la Normandie y consacre **200 millions d'€** et elle est la **seule Région française** à intervenir en complément de l'État dans le cadre du **Séjour de la santé**. 2022 marque également le lancement de **travaux importants** pour un certain nombre de **projets phares** tels que le futur **lycée Louis de Broglie de Bourg-Achard** et le **campus équin de Goustranville**.

Par ailleurs, 2022 a été un véritable accélérateur en ce qui concerne les **transitions industrielle, énergétique et environnementale de la Normandie**. La Région a en effet mené une vaste **démarche d'accueil de grands projets industriels** sur son territoire, à l'image de l'entreprise américaine **Eastman** qui a choisi **Port-Jérôme-sur-Seine** pour implanter son **usine de recyclage plastique**. Sur le plan énergétique, la Région accompagne activement la construction de **deux réacteurs nucléaires** de type **EPR à Penly**. Avec ses partenaires (notamment rectorat et entreprises), elle a répondu à l'**AMI Compétences et métiers d'avenir** du **SGPI** en portant un projet ambitieux destiné à répondre aux besoins en compétences du secteur nucléaire.

Enfin, à la suite des travaux du **GIEC normand** lancé fin 2019, la Région a adopté en 2022 un premier **plan d'action** visant à engager une **évolution profonde des politiques régionales**, pour qu'elles contribuent à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation de la Normandie aux conséquences de celui-ci.

En octobre 2022, la Région a par ailleurs adopté la **Stratégie régionale pour la biodiversité Normandie 2030**, ainsi que 10 premiers engagements pour contribuer à l'atteinte des objectifs de cette stratégie et lutter contre l'érosion de la biodiversité en Normandie. Notre collectivité pose ainsi les bases d'une démarche globale et systémique de transformation de ses politiques et de son fonctionnement, mobilisant l'ensemble de ses élus et de ses services pour renforcer la prise en compte des enjeux climat et biodiversité.

La Région, dont les finances ont été contrôlées par la **Chambre régionale des comptes** en 2022, affiche toujours une **excellente santé financière**, avec un niveau d'endettement maîtrisé, le ratio de désendettement se situant au-dessous des 2 ans au compte financier unique de l'année 2022. Cette situation permet de **maintenir un haut niveau d'investissement**, de **continuer à soutenir notre économie et la réindustrialisation, les territoires, les mobilités propres et le développement des compétences** des Normands dans de bonnes conditions, en y intégrant une **dimension environnementale** de plus en plus marquée. La Région est plus que jamais la **collectivité des grandes transitions**.

Vous le voyez à travers ces exemples, et **vous le constaterez** en parcourant ce rapport d'activité, l'action quotidienne de notre collectivité vise à **bâtir une Région résolument adaptée aux enjeux de demain et au service de tous les Normands !**

Sommaire

01



**L'exécution
du budget
2022**

P.5

02



**Pour une
économie
normande
dynamique,
attractive et
innovante**

P.12

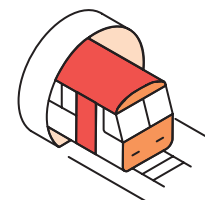
03



**Pour permettre à
chacun de bâtir
son avenir, réussir
sa formation et
son insertion
professionnelles**

P.17

04



**Pour des transports
efficaces au service
des personnes
et de l'économie**

P.23

05



**Pour un déve-
loppement
durable et
équilibré
des territoires**

P.27

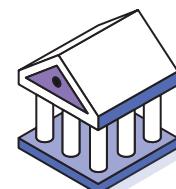
06



**Attractivité
et rayonnement
de la Normandie**

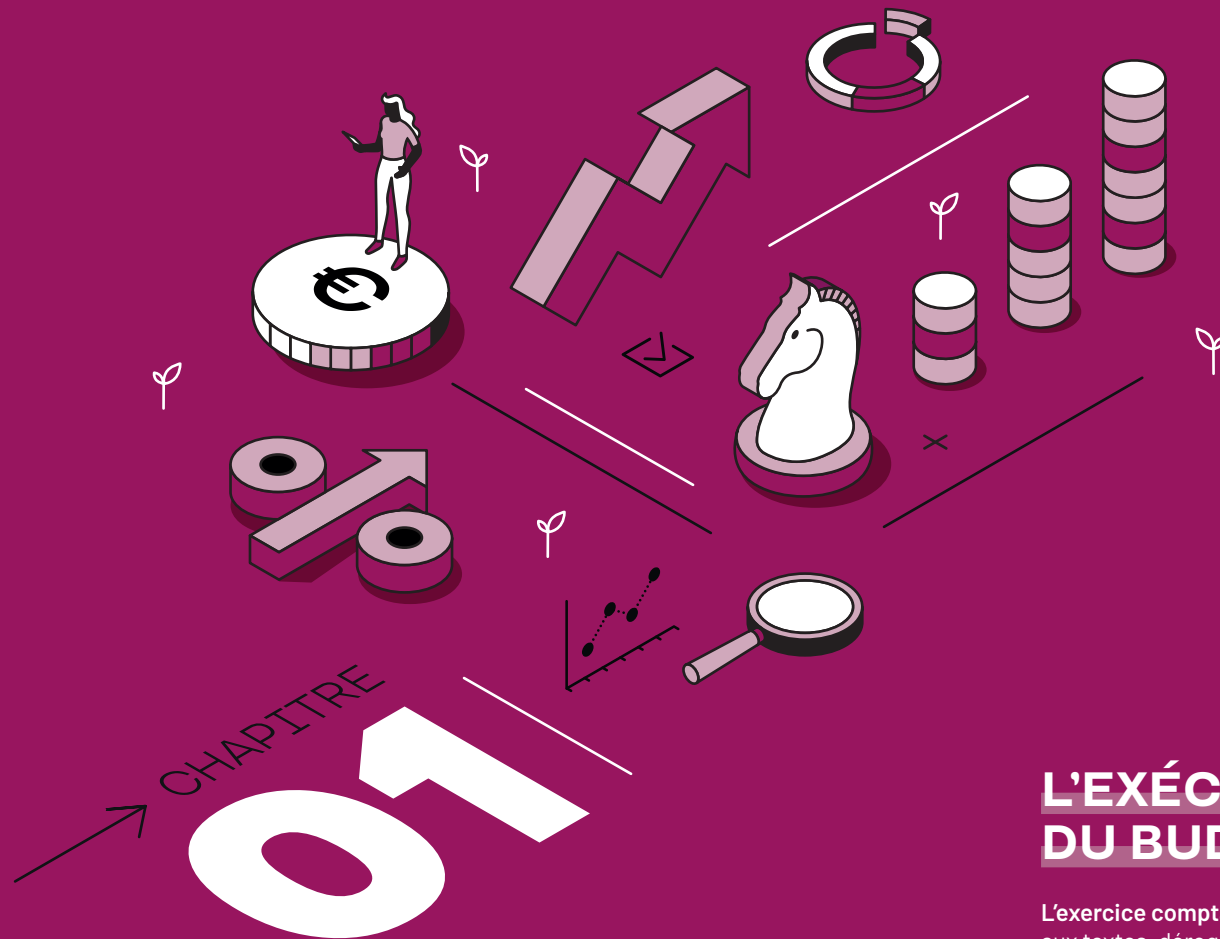
P.32

07



**Administration
régionale**

P.38



L'EXÉCUTION DU BUDGET 2022

L'exercice comptable 2022 présente une **innovation** importante qui, conformément aux textes, déroge aux dispositions existantes, en matière de présentation des comptes annuels. Il est le premier exercice qui présente l'exécution des comptes sous la forme du **Compte financier unique** (CFU), document qui **agrège les données du comptable**, jusque-là retracées dans le compte de gestion, et les données de l'ordonnateur, qui étaient présentées dans le compte administratif.

L'exécution du budget 2022

Cette année 2022 a été particulière, comme l'avait annoncé le préambule du rapport du budget primitif. À la fois **porteuse de promesses**, grâce au **rebond économique post-crise sanitaire**, qui s'est traduit par des prévisions de **croissance inédites depuis 50 ans** (le FMI avait annoncé une hausse de 3,6% du PIB en France) mais aussi **porteuse d'incertitudes** qui, lors de l'élaboration du budget primitif (BP), ne concernaient que le **risque lié à la recrudescence des cas de Covid**. Mais les chocs causés par la **guerre en Ukraine** et les tensions inflationnistes ont mis un **coup d'arrêt à cette dynamique**. De fait, « *l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022, [mais] sans [cependant] véritablement reculer* ».

Pour autant, et grâce aux acquis de croissance de l'année 2021, **le PIB en France a finalement augmenté de 2,6% et le taux de chômage n'a cessé de diminuer pour se stabiliser à 7,3%**.

Les résultats 2022 confirment les annonces faites lors du budget primitif et montrent une nouvelle fois le respect des piliers de la stratégie financière définis en début de mandat :

- les **dépenses de fonctionnement** sont maîtrisées. Elles s'élèvent à 1,3 Md€ et ont augmenté de près de 28 M€, soit **+2,3%**. En leur sein, des **dépenses d'intervention** de 936 M€ ont progressé de plus de 41 M€, quand les recettes atteignent 1,6 Md€, et progressent de plus de 73 M€, soit **+4,8%** ;
- l'**épargne brute** déagée est donc de 45 M€ plus forte que celle de l'année précédente et atteint 332,5 M€, soit **le niveau le plus élevé de la période 2016-2022** et qui dépasse celui de 2019 (316 M€).
- les **dépenses d'investissement**, bien qu'à un niveau plus bas qu'attendu (notamment en raison de la cyberattaque), sont en **augmentation de près de 10 M€** par rapport à 2021.
- avec une **dette par habitant de 197 €**, l'encours de dette de la Région atteint 655 M€ et reste **l'encours le plus faible des Régions**.

Rapporté à l'épargne brute, le ratio obtenu est la capacité de désendettement, soit le **nombre d'années nécessaire à la Région pour rembourser son stock de dette**. Ce ratio s'améliore mécaniquement avec la hausse de l'épargne et atteint **1,97 année, contre 2,18 l'année précédente**, ce qui constitue le **ratio le plus performant de l'ensemble des Régions**.

Une nouvelle fois, **l'exercice 2022 démontre la bonne santé financière de la collectivité et sa capacité à faire face à des chocs externes**. À ce titre, l'année 2022 marque la **fin des impacts financiers de la crise sanitaire** avec le règlement de plus de 62 M€ liés au Covid. Y figure notamment le paiement de **40 M€ au profit de la SNCF**, ou encore la dernière échéance de **20 M€ d'avance** en compte courant à **Brittany Ferries**.



332,5 M€

D'ÉPARGNE BRUTE



197€

DE DETTE PAR HABITANT DE LA RÉGION

Les grands équilibres financiers de l'exercice 2022

Données en M€

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
(1) Recettes réelles de fonctionnement	1 396,28	1 510,18	1 582,75
(2) Dépenses réelles de fonctionnement	1 157,33	1 222,29	1 250,23
(3) Épargne brute = (1) - (2)	238,95	287,89	332,52
(4) Excédent n-1 reporté	41,84	10,12	66,26

(5) Recettes réelles d'investissement (hors c\1068)	487,66	288,04	250,75
(6) Dépenses d'investissement (hors dette)	845,58	552,42	562,14
(7) Remboursement du capital de l'emprunt (hors opérations neutres de la dette)	54,75	60,37	63,04
(8) Epargne nette = Épargne brute-remboursement en capital de dette	184,20	227,52	269,47

Emprunt souscrit	142,00	93,00	89,80
(9) = (3)+(4)+(5)-(6)-(7)+(8) Excédent N libre d'affectation	10,12	66,26	114,15

Encours de dette	596,21	628,84	655,59
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	2,50	2,18	1,97

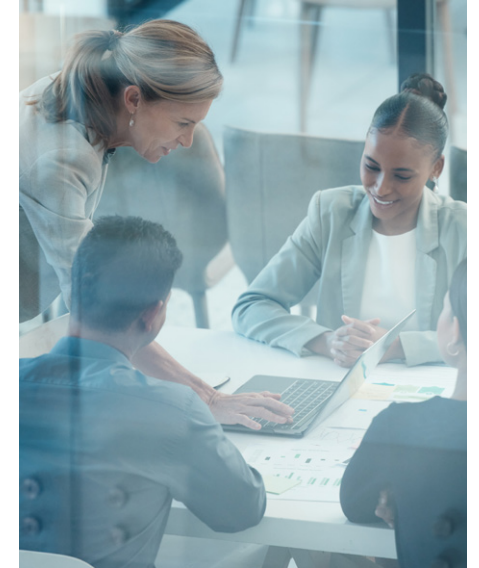
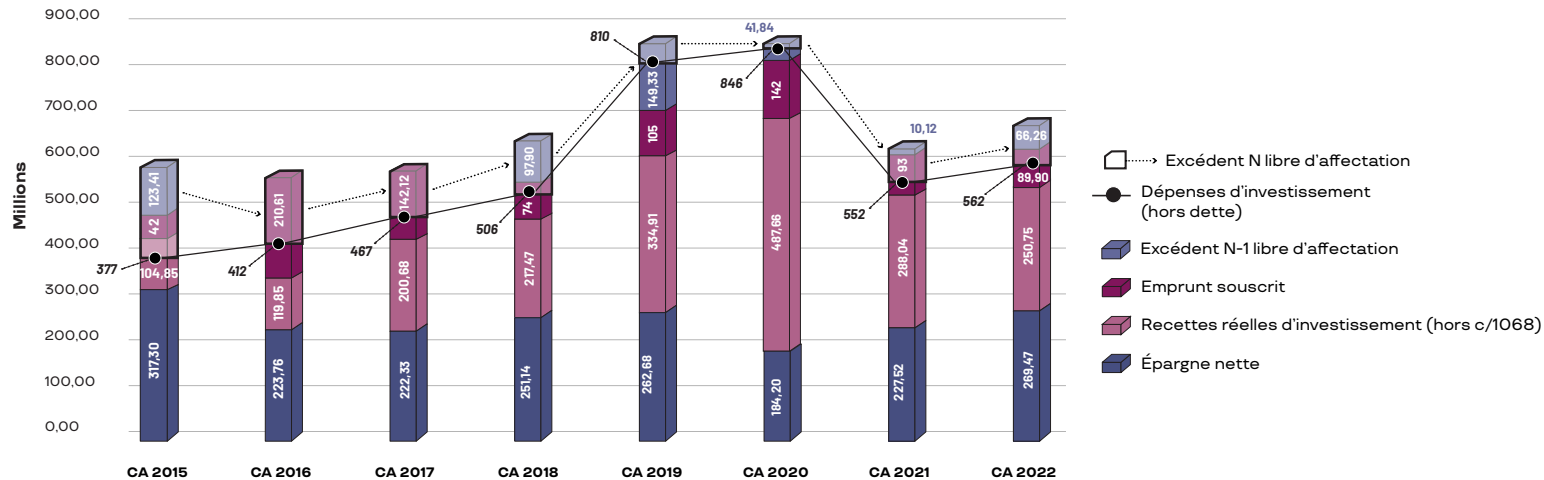
Taux d'épargne = Épargne brute/recettes de fonctionnement	17,11%	19,06%	21,01%
---	--------	--------	--------

Le taux d'épargne est de 21,01%, contre 19,06% en 2021.

L'épargne brute permet de rembourser le capital de la dette à hauteur de 63,04 M€. L'épargne nette ainsi obtenue s'établit à 269,47 M€ ce qui, complété à des recettes d'investissement (hors emprunt) de 250,75 M€, aboutit à un **montant de ressources propres de 520,22 M€**. Ces ressources propres financent donc **92,5% des dépenses d'investissement**.

Ainsi, le **besoin de financement 2022** ne représente que **41,92 M€**. En 2022, deux prêts ont été mobilisés : un emprunt de 50 M€ (taux fixe de 0,48%) et un emprunt à taux variable de 39,8 M€ (euribor 3 mois + 0,31%). Cela a permis de **couvrir le besoin de financement et d'augmenter l'excédent libre d'affectation** de 47,9 M€ pour atteindre 114,2 M€.

Évolution de la structure de financement des investissements

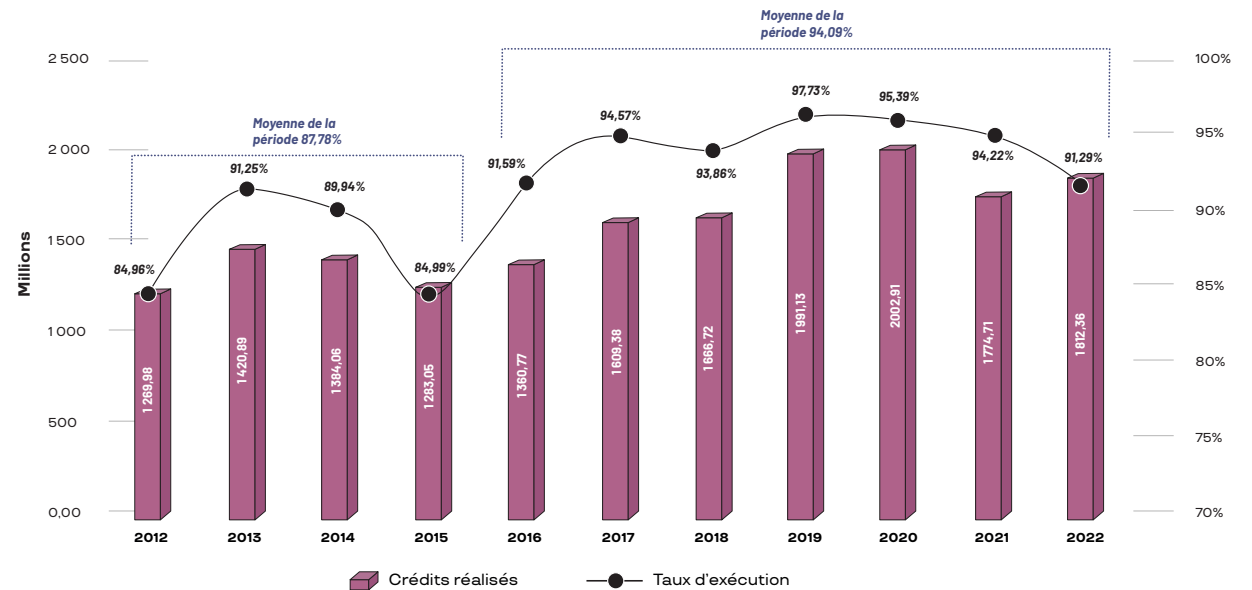


Taux d'exécution des dépenses globales (fonctionnement et investissement, hors dette)

L'exécution budgétaire

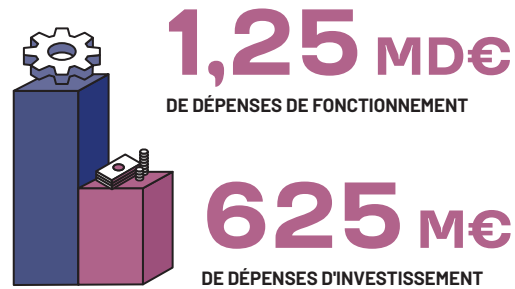
Avec 91,3%, le **taux d'exécution des dépenses est inférieur de la moyenne constatée** sur la période 2016-2022 qui s'élève à **94,09%**.

Cette **inflexion 2022** est due à la **cyberattaque** qui, malgré une reprise des opérations comptables en journée complémentaire, n'a pas permis d'obtenir des taux d'exécution plus élevés, particulièrement en investissement.

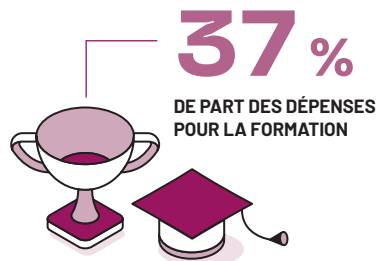
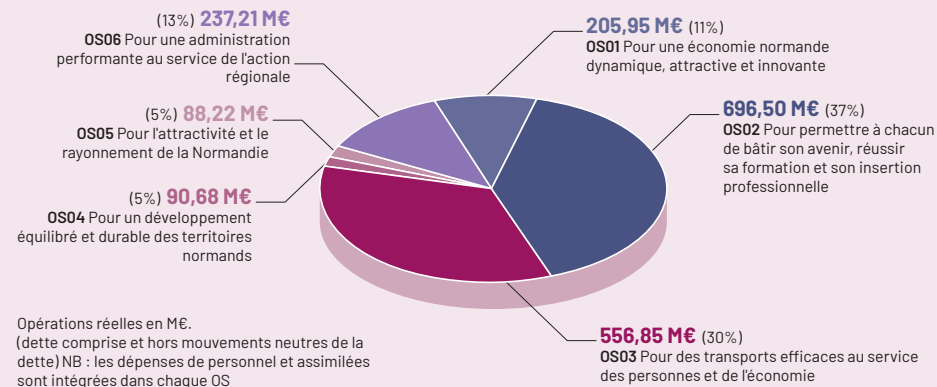


Les dépenses globales

Le total des dépenses réelles mandatées en 2022 (hors mouvements neutres de la dette) atteint **1,875 Md€**, dont 1,250 Md€ de **dépenses de fonctionnement** et **625 M€** de **dépenses d'investissement** (dont 63,04 M€ de remboursement en capital de dette).



Structure des dépenses (1,87 Md€) par objectif stratégique-CFU 2022



Avec un montant total de 696 M€, la **formation des jeunes et des adultes** reste le **premier poste de dépenses en 2022** et représente 37% des dépenses, contre 36% en 2021.

Conformément à l'échéancier fixé dans la convention trains pour l'achat de nouvelles rames, la part des dépenses consacrées aux **transports** représente **un tiers des dépenses régionales** comme en 2021 pour atteindre 557 M€.

Les recettes globales

Le montant total des recettes réelles en 2023 (hors emprunt et gestion active de la dette) s'élève à **1,834 Md€**, en hausse de 35,3 M€, soit **+2%** par rapport à 2021. Cette augmentation se décompose ainsi :

- une **augmentation de 4,8%** des recettes de fonctionnement (+72,6 M€) dont la plus forte augmentation est liée à la recette de TVA (+63 M€),

- une **baisse attendue de 13%** des recettes d'investissement (-37,3 M€) liée à l'échéancier de versement de l'Agence de financement des infrastructures de transports ferroviaires (AFITF) relatif aux trains Intercités dont le dernier versement a été réalisé en 2021.

Les recettes de la section de **fonctionnement** (1 583 M€) représentent **86%**, tandis que la part des recettes d'**investissement** (251 M€) atteint **14%**.

Analyse par section

En fonctionnement, les recettes augmentent plus vite que les dépenses :

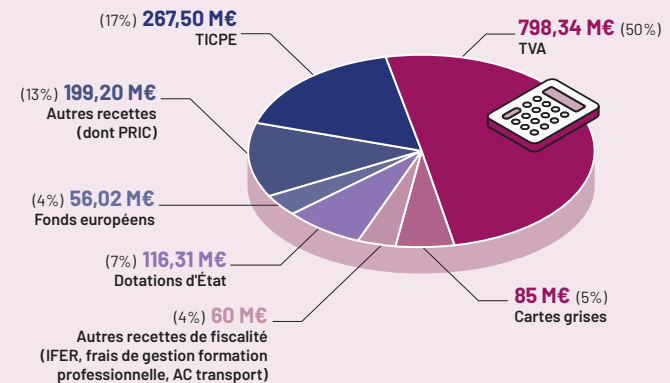
- Les recettes s'élèvent à **1,583 Md€** contre 1,510 Md€ en 2021, soit +72,6 M€ (+4,81%).

Les **recettes de fonctionnement 2022** sont constituées à hauteur de **76%**, soit 1,2 Md€ par des recettes fiscales. Fruit de la réforme des impôts de production avec la suppression de la part régionale de CVAE, l'intégration du Fonds

national de garantie des ressources (FNGIR) et de l'ancien fonds de péréquation des recettes régionales, la **TVA est désormais la 1^{re} ressource régionale**. Elle atteint **798 M€** et représente **50% des recettes de fonctionnement** contre 41% l'année précédente.

La TICPE reste la 2^e ressource régionale avec 267,5 M€.

Structure des 1 583 M€ de recettes de fonctionnement du CFU 2022

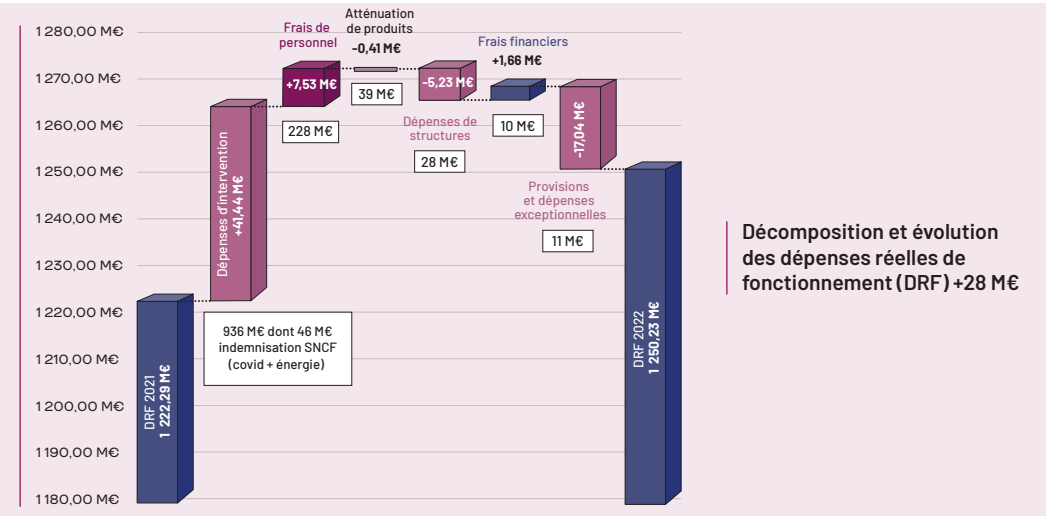




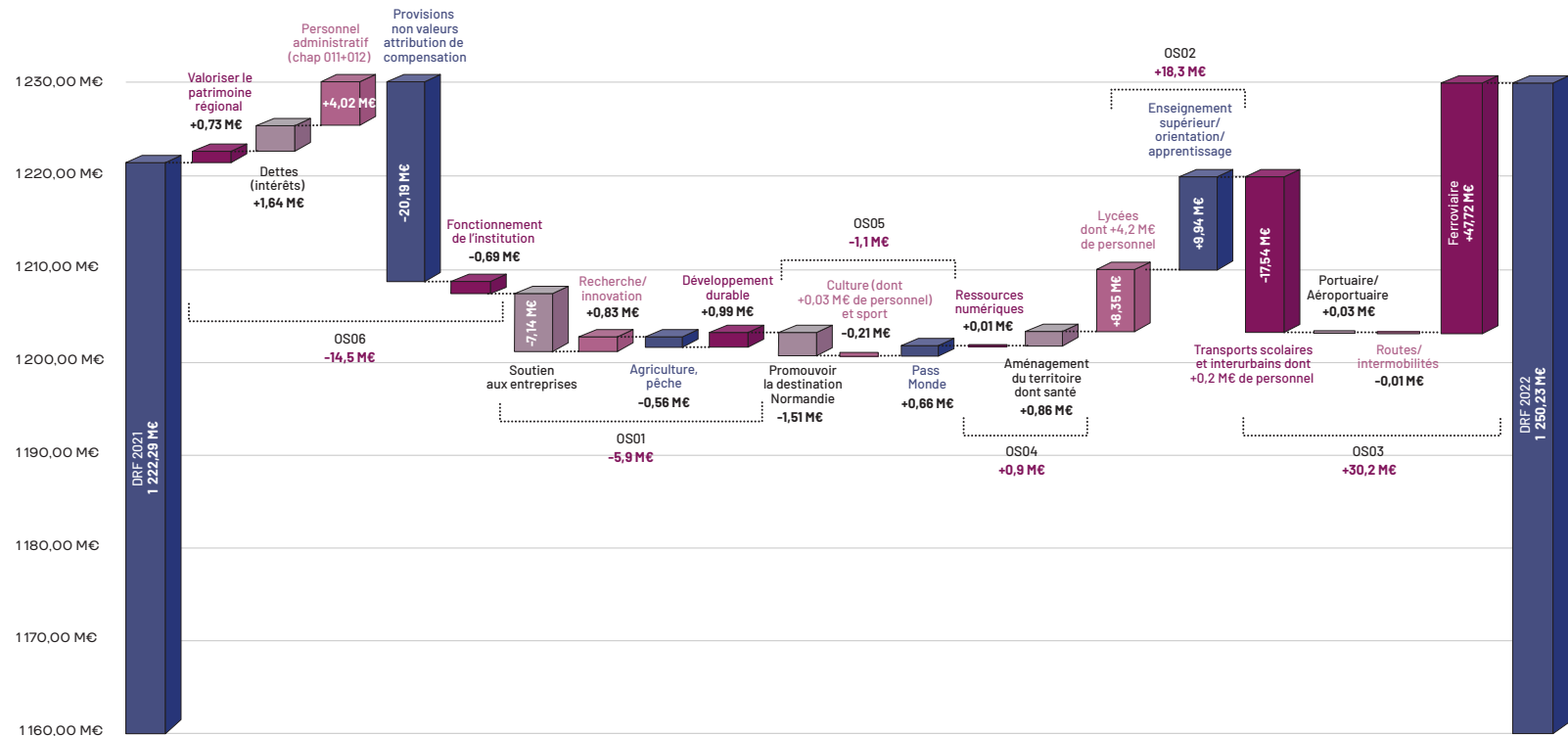
Avec **1,250 Md€** contre 1,222 Md€ en 2021, les **dépenses de fonctionnement** progressent de **28 M€**, soit **2,3%**. Elles augmentent donc dans une bien moindre proportion que les recettes.

+2,3 %
DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'augmentation des dépenses 2022 est liée à de multiples facteurs.



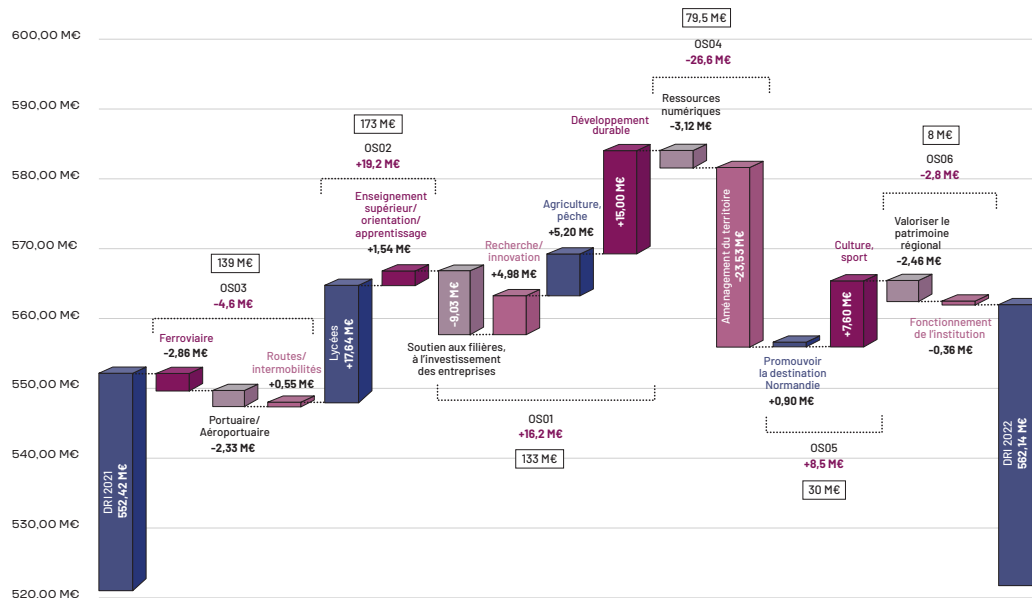
Évolution dépenses réelles de fonctionnement (DRF) +28 M€
(les dépenses de personnel sont intégrées dans chaque OS)



Conformément aux orientations budgétaires précédentes, la trajectoire des **dépenses d'investissement 2022**, comme celle de l'année 2021, est **descendante**, en phase avec une année de fin et de début de mandat, et correspond de plus aux deux années d'échéances les plus faibles d'acquisition des trains. Néanmoins et malgré un taux d'exécution le plus faible depuis 2016, **les dépenses progressent de 9,7 M€ par rapport à 2021, soit un montant total de 562 M€.**

Plusieurs variations traduisent cette augmentation.

Évolution des dépenses réelles d'investissement (DRI) +10 M€



Les **dépenses d'investissement**, hors remboursement du capital de la dette et gestion active de la dette, s'élèvent à **562,14 M€**.

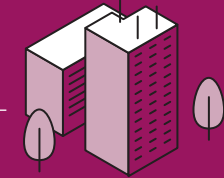
- Avec 327 M€ (-4,6 M€), les **subventions d'équipement** représentent **58%** des dépenses contre 60% en 2021.
- Les **dépenses d'équipement** augmentent de **17,2 M€** pour atteindre 172,5 M€ et représentent 31% des dépenses d'investissement contre 28% en 2021.

- Les **dépenses financières** représentent 11% contre 12% en 2021 et totalisent **60,4 M€** (-5,1 M€).
- 58%** correspondent à des **subventions versées à des tiers**, la Région étant le principal financeur des projets d'investissements locaux d'envergure régionale, pour un montant de **327 M€** (-4,6 M€).
- Les **dépenses directes d'équipement** représentent **31%**, pour un montant total de **172,5 M€**. 158,5 M€ sont consacrés aux lycées (+17,6 M€).



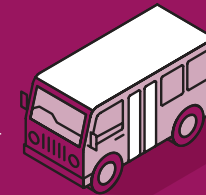
172,8 M€

DE DÉPENSES POUR LA FORMATION



79,5 M€

DE DÉPENSES POUR LES TERRITOIRES ET LEUR AMÉNAGEMENT



139,4 M€

DE DÉPENSES POUR LES TRANSPORTS



29,6 M€

DE DÉPENSES POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT



139,9 M€

DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉCONOMIE

Avec 172,8 M€, la **formation initiale** (enseignement) et **continue** (formation professionnelle et apprentissage) occupe le **1^{er} poste de dépenses d'investissement** et en représente 31%.

Les **dépenses** consacrées aux **transports** atteignent **139,4 M€**, soit **25%** des dépenses d'investissement.

L'**économie** normande représente le **3^e poste de dépenses d'investissement** en 2022 avec **132,9 M€ (24%)**.

Enfin, la Région dédie **79,5 M€** aux **territoires** et à leur **aménagement** et **29,6 M€** pour l'**attractivité** et le **rayonnement de la Normandie** (culture, sport, tourisme).

La dette régionale

Au 31 décembre 2022, l'encours de **dette de la Normandie** s'élève à **655,59 M€** contre 628,84 M€ au 31 décembre 2021, soit une **augmentation de 4,25%** correspondant à **36,75 M€ sur un an** (89,8 M€ de nouveaux emprunts contre 63,04 M€ de remboursement de capital).



655,59 M€

DE DETTE RÉGIONALE

Le **coût moyen** a augmenté pour passer de 1,19% en 2021 à **2,20% en 2022** du fait de la **hausse des taux liée à l'inflation** (cf. préambule). Négatif depuis plusieurs années, l'**euribor 3 mois**, principal taux payé par la Région sur sa dette à taux variable, est **redevenu positif en juillet 2022** pour dépasser les **2%** en fin d'année.

La **durée résiduelle moyenne** (temps nécessaire au remboursement total des emprunts en cours) a **diminué d'une année** pour passer de 18 ans et 11 mois en 2021 à **17 ans et 11 mois en 2022**.

La **Normandie** reste la **Région la moins endettée de France métropolitaine** : son encours de dette par habitant (197,14 €/hab.) est nettement en dessous de la moyenne des Régions françaises hors Corse (453,61 €/hab.).

DERNIERS EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EXERCICE 2022

Impact COVID - CFU 2022 - Fonctionnement

Dispositif ou nature de la dépense/recette	Dépenses	Recettes	Commentaires
Saison estivale 2021 - Expérimentation téléconsultations dépistages Covid 19 dans 3 stations balnéaires normandes	14 000,00		Régularisation en début d'année 2022
Avenants marchés de fonnation	520 343,45		
82, 9 K€ d'autotests + 25 k€ de masques FFP2 + 52,6 K€ de prestations supplémentaires de désinfection des locaux décembre 21 à mars 22	160 859,20		
Avenants marchés transports + indemnisation matériel désinfection	838 297,87	312 222,27	Restitution des dépenses non-engagées dans le cadre des marchés du territoire de l'Eure
Abondement complémentaire pour le syndicat mixte de l'aéroport Deauville Normandie afin de lui permettre d'indemniser le délégataire du déficit Covid constaté sur l'exercice 2021	433 745,80		
Indemnisation SNCF perte de recettes liée au Covid	40 000 000,00		
Remboursement frais de transport pour la vaccination Covid 17 septembre et 15 octobre 2021 - lycée André Malraux	340,00		
Total section de fonctionnement	41 967 586,32	312 222,27	

Investissement			
COVID 19 Pret Relance Plus	13 000,00		Régularisation en début d'année 2022
Solde versement aide dans le cadre du dispositif impulsion immobilier (délibération du 14 décembre 2020)	39 000,00		Délibération «Impulsion développement, environnement, immobilier, trésorerie Covid et bilan des partenariats avec bpifrance et siagi»
Solde versement BAI apport compte courant (délibération 12 octobre 2020)	20 000 000,00		Délibération «Plan de soutien à BAI - BRITTANY FERRIES»
Total section d'investissement	20 052 000,00	0,00	
Total impact Covid 2022 dépenses / recettes	62 019 586,32	312 222,27	

Total impact net 61 707 364,05



POUR UNE ÉCONOMIE NORMANDE DYNAMIQUE, ATTRACTIVE ET INNOVANTE

La Région accompagne le développement des entreprises et filières d'excellence, y compris à l'international. Elle soutient également la recherche et l'innovation ainsi que les activités relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture, des ressources marines et du tourisme.

Accompagnement des entreprises



60,48

MILLIONS D'€ d'aides économiques aux entreprises, représentant 1566 dossiers.



545

DOSSIERS d'aide aux entreprises dans le cadre des dispositifs Impulsion, pour un montant total de 35,77 millions d'€.



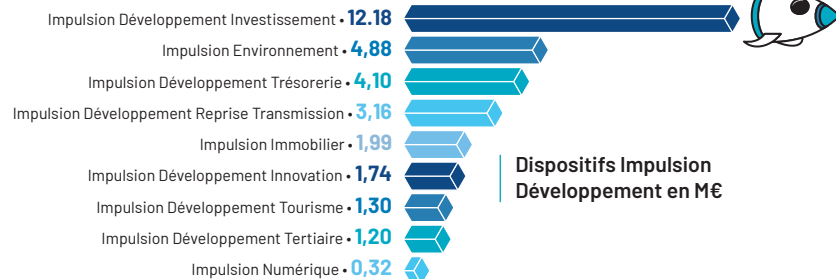
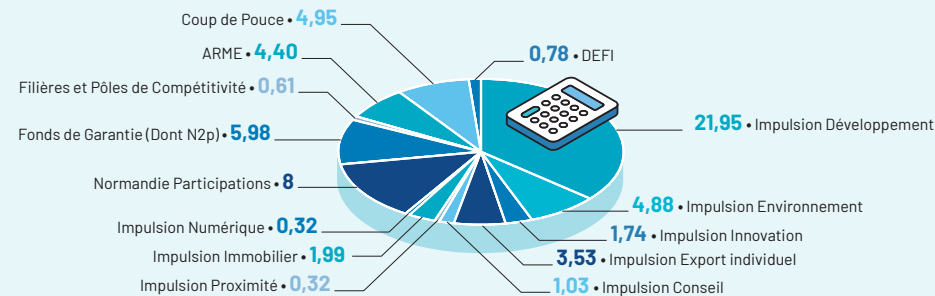
78

AIDES VOTÉES dans le cadre du dispositif ARME pour un montant total de 4,4 millions d'€.

607 800 €

dédiés aux filières et pôles de compétitivité.

Répartition des aides économiques par dispositif en millions d'€ (M€)



Dispositifs Impulsion Développement en M€



DÉVELOPPEMENT DURABLE IMPULSION ENVIRONNEMENT

En 2022, la Région a apporté son soutien à **20 projets d'entreprises normandes engagées dans une démarche environnementale** : 10 projets de réalisation d'unité de méthanisation par injection, 6 investissements dans une installation photovoltaïque en autoconsommation et 4 lignes de tri et de recyclage de déchets.



MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET DISPOSITIF ARME

En 2022, la Région a renforcé son **accompagnement aux entreprises** et territoires en mutation ou en situation de fragilité au travers du **dispositif ARME** (Anticipation, Redressement et Mutations Économiques). **742 entreprises** ont bénéficié de **conseils**, **44 de missions d'ingénierie conseil** et **78 de financements directs** pour un montant de **4,4 millions d'€** dont 69% sous forme de prêt à taux zéro, 31% sous forme de subvention.

54% des bénéficiaires sont des TPE, 36% des petites entreprises et 10% des entreprises moyennes.

ARME : UN VOLET POUR L'ESS

En 2022, la Région a renouvelé le **marché d'ingénierie de conseil** pour le **dispositif ARME** en intégrant notamment un volet pour les acteurs fragilisés de l'économie sociale et solidaire.

Un partenariat a été signé avec la Banque de France et différents événements partenariaux ont été organisés autour de **l'accompagnement des fragilités et difficultés économiques**.

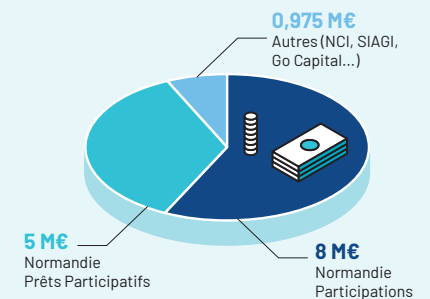
STRUCTURATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

Pour renforcer les fonds propres des entreprises normandes, la Région a versé, en 2022, **8 millions d'€ à Normandie Participations** qui abonde trois fonds de financement spécifiques :

- **Normandie Horizon**, fonds de prêts participatifs au capital de **40 millions d'€** ;
- **Normandie Littoral**, fonds d'investissement au capital de **5 millions d'€** destiné à « l'économie bleue ».
- **Normandie Rebond**, fonds de redéploiement au capital de **30 millions d'€** dédié à la reprise de croissance des PME/ETI normandes performantes mais fragilisées par la crise sanitaire.

La Région a également versé **5 millions d'€** à la société par action simplifiée (SAS) Normandie prêts participatifs, créée en février 2021 pour **accompagner la relance économique** et répondre aux problématiques d'endettement des TPE et PME normandes.

Ingénierie financière



Recherche et innovation



PLUS DE

71 M€

(dont 42,2 de FEDER)
CONSACRÉS À DES PROJETS DE RECHERCHE
et des équipements
de plateformes.



PRÈS DE

10 M€

DÉDIÉS AU (CO) FINANCEMENT d'une
centaine de **nouvelles**
allocations de thèses.



4,2 M€

DE SOUTIEN DÉDIÉS À 19 PROJETS
collaboratifs d'innovation
associant au total **28 porteurs de**
projet et renforçant la coopération
entre entreprises et laboratoires.



4 M€

DÉDIÉS À 32 PROJETS
financés dans le cadre
du **Plan d'investissement**
d'avenir (PIA) 3 Territoire
d'innovation (TIGA).



4

CENTRES DE TRANSFERTS
de technologie
accompagnés pour
un montant de 1,73
millions d'€.



30

NOUVEAUX PROJETS
au sein de Normandie
Incubation pour la création
d'entreprises innovantes,
pour un montant de
900 000 € (attribution
de 6 allocations jeunes
créateurs pour un montant
de 225 000 €).



PLUS DE

2,6 M€

CONSACRÉS À LA DIFFUSION de
la culture scientifique, technique
et industrielle.



6,27 M€

DÉDIÉS À L'ACTION D'ACCOMPAGNEMENT
des risques d'innovation en maturation de
Normandie Valorisation.



SOUTIEN DE L'ENTREPRENARIAT ÉTUDIANT :
NEOMA (à hauteur de 60 000 €), PEPITE (50 400 €),
Mon stage ma Startup (9 étudiants accompagnés
pour 8 projets en 2022).



DÉVELOPPEMENT DURABLE ADOPTION D'UN NOUVEAU SCHEMA CADRE

En 2022, la Région a élaboré et approuvé son **nouveau Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** pour une application au 1^{er} janvier 2023. Dans ce cadre, elle a réaffirmé sa volonté d'aider à la structuration ou à l'émergence de nouveaux domaines. Issus de la stratégie de spécialisation intelligente (S3), ils seront orientés vers la réussite de la transition écologique et énergétique, l'amélioration du bien-être des citoyens et la résilience du territoire, parmi lesquels :

- **préserver et transformer** durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production ;
- **développer un mix énergétique** vers zéro émission carbone ;
- **transformer les process** pour une industrie performante, durable et digitale ;
- **développer de nouvelles solutions** de mobilité bas carbone efficaces et sécurisées ;
- **faire de la Normandie un territoire résilient** par la maîtrise des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociaux.



MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS

En 2022, les fonds Région et FEDER 2014-2020 ont été mobilisés pour :

- **accompagner les projets** et l'investissement dans la recherche ;
- **soutenir les jeunes chercheurs** avec 143 allocations de recherche doctorales ;
- **favoriser la diffusion de la culture scientifique** technique et industrielle (CSTI) à travers le soutien au Dôme et à l'Atrium ;
- **intensifier les relations partenariales** entre laboratoires académiques et monde de l'entreprise.



Tourisme et attractivité

La Région soutient le Comité régional de tourisme à hauteur de 3,5 millions d'€. Dans le cadre du **Plan de relance** de l'Union européenne, des fonds **FEDER REACT EU** ont été mobilisés pour accompagner une campagne de reconquête des clientèles, notamment à l'international (628 000 €).

1,5 million d'€ a été consacré à la **valorisation de l'excellence** de la destination Normandie et au développement d'offres qualitatives et événementielles autour des grandes thématiques que sont le **tourisme de mémoire, l'impressionnisme, le Mont-Saint-Michel et sa baie, le médiéval**.

La Région a accompagné les têtes de réseaux et la professionnalisation des acteurs du tourisme à hauteur de 795 000 € : **soutien aux réseaux professionnels, démarches qualité, financement d'études**. Le financement de projets de structuration d'offres liées aux filières touristiques s'est élevé à 371 000 €.

L'établissement public national du Mont-Saint-Michel a été accompagné par la Région à hauteur de 500 000 €.

La Région Normandie a financé le **programme d'actions de Normandie Attractivité** à hauteur de 1,03 million d'€ (animation des réseaux d'ambassadeurs et organisation d'opérations de promotion).

Enfin, l'année 2022 a été marquée par les travaux de définition d'une **nouvelle stratégie touristique 2022-2028**.



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FONDS REACT EU MOBILISÉS POUR UN TOURISME PLUS DURABLE

La Région a accompagné, grâce au Plan de relance de l'Union Européenne, FEDER REACT EU, **11 projets en faveur de la transition écologique et numérique** des acteurs du tourisme pour un montant de 1,4 million d'€.

De nombreux campings et hôtels ont entamé des travaux importants pour diminuer leur consommation énergétique (isolation, pompe à chaleur, panneaux solaire), favoriser le développement de la mobilité durable (acquisition de vélos et véhicules électriques) ou réduire leur consommation d'eau, notamment dans les douches.



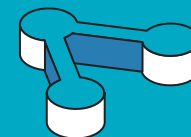
Économie sociale et solidaire (ESS)



Très développée en Normandie, l'économie sociale et solidaire représente **11% de l'emploi et 15% de l'emploi salarié privé régional**.

Les activités et emplois créés participent à la redynamisation des territoires et sont le plus souvent non délocalisables.

La Région déploie plusieurs outils spécifiques d'aides et tisse de **nombreux partenariats** avec des acteurs et **réseaux spécialisés d'accompagnement**.



1,2 M€

DÉDIÉ AUX AIDES DIRECTES aux projets d'ESS sur l'ensemble des phases de leur développement et 75 nouvelles aides octroyées

1,3 M€

MOBILISÉ POUR LE SOUTIEN aux acteurs et réseaux de l'ESS permettant un accompagnement en ingénierie des porteurs de projet.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ID VERRE, UN PROJET VERTUEUX

Soutenu par la Région à hauteur de 69 000 €, le projet de la structure d'insertion **ID VERRE** consiste à créer une **nouvelle offre de collecte, lavage et redistribution de contenants en verre**, dans le cadre de la nouvelle filière normande de réemploi du verre. Celle-ci comprend la collecte de bouteilles et de bocaux usagés, le lavage, le conditionnement et la vente à des **points de vente partenaires**, tels que Biocoop et des magasins de producteurs. Les premiers clients sont des producteurs de cidre, calvados et bière, ainsi que des traiteurs. La rentabilité du projet est assurée par la **collaboration avec la filière normande de réemploi du verre** et la future dissémination de l'activité dans des unités de lavage par département. Le projet prévoit la **formation de personnes en insertion** sur des métiers à forte embauche, avec la création de **16 emplois dont 12 en insertion**.



Agriculture et ressources marines

En 2022, des fonds Région, FEADER et FEAMP ont été mobilisés respectivement à hauteur de 17,5 millions d'€, 82 millions d'€ et 1,4 million d'€, soit plus de 100,9 millions d'€ au total, pour soutenir près de 7 400 porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la valorisation des produits agricoles, de la forêt et des activités de pêche et aquacoles.

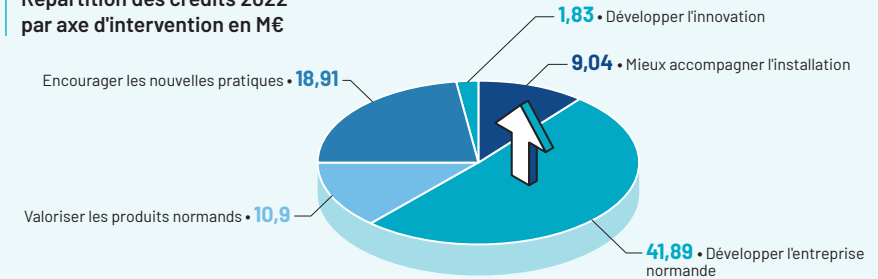


DÉVELOPPEMENT DURABLE VERS UNE FILIÈRE CHANVRE : DE NOMBREUX ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

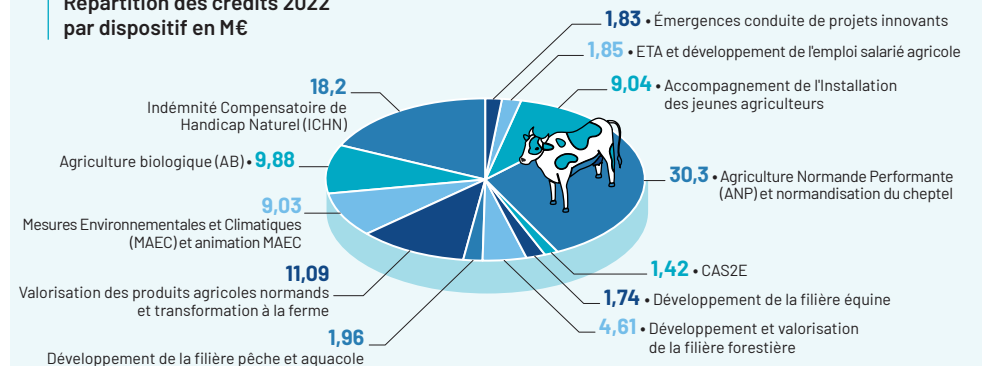
La Région met en place un écosystème (structuration filière, machine récolte chanvre, adaptation ligne teillage, valorisation textile) pour **développer la culture du chanvre**, piste de diversification en Normandie dans la dynamique de relocalisation observée sur la filière textile. Elle répond en tous points aux **attentes sociétales**. En effet, le chanvre ne nécessite aucun produit phytosanitaire, ni irrigation, ni fertilisation. Il est également une tête d'assolement pour les exploitants en **agriculture biologique** ou sur la **démarche HVE3**. Les liniculteurs normands pourraient ainsi **devenir les leaders mondiaux de la production de textiles vertueux**.



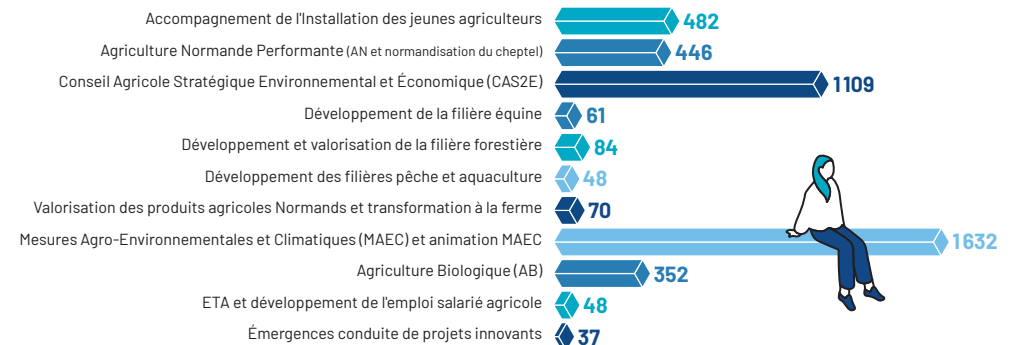
Répartition des crédits 2022 par axe d'intervention en M€

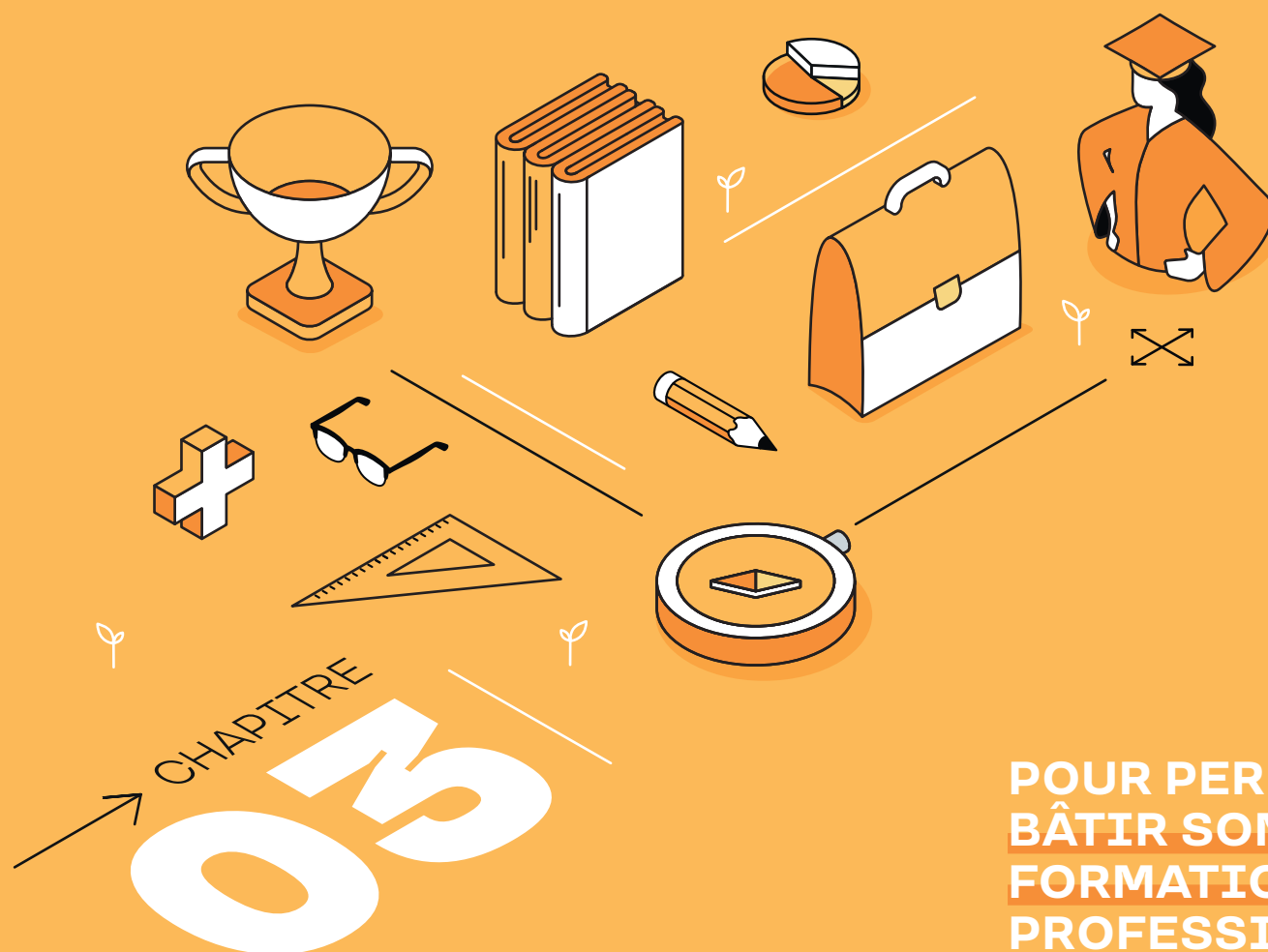


Répartition des crédits 2022 par dispositif en M€



Nombre de bénéficiaires par dispositif





POUR PERMETTRE À CHACUN DE BÂTIR SON AVENIR, RÉUSSIR SA FORMATION ET SON INSERTION PROFESSIONNELLES

La Région accompagne la **réussite scolaire et professionnelle** des lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Elle **construit, rénove et équipe** les lycées de Normandie. Elle met en place des **dispositifs de formation** pour les demandeurs d'emploi, finance et développe les **formations sanitaires et sociales**. Elle favorise l'**innovation** et encourage la **mobilité internationale** des jeunes.

Lycées



La politique régionale des lycées a permis d'**accompagner les lycéens et les établissements** pour répondre aux enjeux de **continuité pédagogique** et d'**évolution des pratiques**, notamment avec le **développement des usages numériques**.



127 732

LYCÉENS

240

LYCÉES et établissements assimilés



106,5 M€

D'INVESTISSEMENT dédiés aux travaux dans les EPLE



52,6 M€

DE DOTATIONS et subventions de fonctionnement attribués aux établissements publics locaux d'enseignement (EPLE)



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES BÂTIMENTS DURABLES DANS LES LYCÉES

23 M€ ont été mobilisés en 2022 pour financer **42 opérations de rénovation thermique** de lycées via le plan France Relance.

Sur le site du lycée Porte de Normandie à Verneuil-sur-Avre, a été menée une opération d'**isolation extérieure des façades**, de **remplacement des menuiseries** et de **démolition du bâtiment des logements de fonction** en suivant une méthodologie précise de **gestion des déchets**.



ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Les **achats d'équipements pédagogiques, de restauration et de mobilier** se sont élevés en 2022 à 12,7 M€, les subventions d'investissement attribuées aux lycées privés et aux maisons familiales rurales (MFR) à 4,3 M€.

La Région a mis en œuvre le **Programme prévisionnel d'investissements (PPI)** avec plus particulièrement en 2022 **les actions suivantes** :

- **consolidation de la première phase de travaux** sur le site patrimonial historique du lycée Pierre Corneille : bâtiments Joyeuse et Audiovisuel
- **lancement des travaux** du nouveau lycée de Bourg-Achard (budget global de 62,8 M€)
- **poursuite des travaux de restructuration** du lycée Clément Ader à Bernay (budget global de 46,4 M€), du lycée Raymond Queneau à Yvetot (budget global de 35,2 M€) et du lycée Jean Moulin aux Andelys (budget global de 20,1 M€).



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÉVOLUTIONS POSITIVES DANS LES PRATIQUES DE SUBVENTIONS, D'ACHATS ET DE PRESTATIONS

En 2022, les enjeux de **développement durable** ont été mieux intégrés dans les **subventions allouées, les achats et les prestations** à destination des lycées et lycéens. Ces mesures ont été ainsi mises en œuvre :

- **déploiement de simulateurs pédagogiques** pour limiter les activités polluantes ;
- **bonifications pour l'achat de véhicules propres** ;
- **entretien des espaces verts** favorable au climat et à la biodiversité ;
- **soutien aux équipements** permettant la valorisation des déchets et les économies d'énergie et d'eau.



LE LYCÉE DU FUTUR

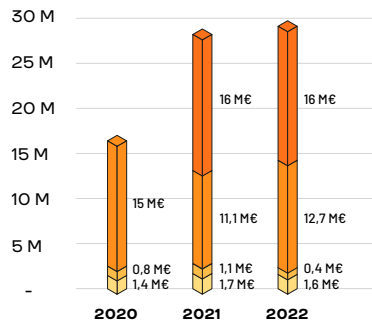
Le **Pack numérique lycéen (PNL)** soutenu par l'Union européenne (React EU) est **déployé sur 3 ans** depuis la **rentrée scolaire 2021**. Il vise à **élever les compétences numériques des élèves et de la communauté éducative** en confortant leur environnement et en accompagnant les usages. La Région fournit un **espace numérique de travail, le wifi campus et près de 39 000 ordinateurs portables par an** aux lycéens primo-entrants en seconde et en CAP dans les établissements publics et privés volontaires (16 M€).

En parallèle, 815,62 K€ ont été alloués en 2022 au titre de la **médiation numérique** à travers un programme d'**accompagnement aux usages**.

À titre d'exemple, figurent parmi ces actions :

- mise à disposition de ressources numériques éducatives (applications accessibles via l'ENT l'Educ de Normandie) ;
- soutien aux lycéens normands en difficulté (ateliers de prise en main de l'ordinateur et clé 4G) ;
- actions innovantes avec des intervenants experts.

Ancrer le numérique dans les lycées



- Moderniser les équipements informatiques et l'infrastructure
- Mettre un portable à disposition des lycéens normands
- Développer les ressources et usages numériques
- Déployer l'accès au Très Haut Débit

Enseignement supérieur

2022 correspond à la **dernière année de déclinaison du Schéma régional de l'enseignement supérieur**, la recherche et l'innovation (SRESRI) visant à **faire de la Normandie un territoire d'excellence** et d'expérimentation pour l'ensemble des acteurs.

SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

En 2022, la Région a consacré plus de 5,9 M€ :

- à la **poursuite de l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur** à travers le dispositif RIN Actions Sup ;
- au **soutien à une association pour l'insertion des étudiants en situation de handicap** ;
- à l'**accueil d'urgence d'enseignantes-chercheuses ukrainiennes** dans des laboratoires normands.

DÉVELOPPER LES BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2022, la Région a soutenu des **projets immobiliers** visant l'implantation de l'Institut catholique de Paris à Rouen (5,5 M€), la construction de l'école vétérinaire à Rouen (20 M€) et la rénovation de bâtiments universitaires à Alençon pour (400 K€).

Des **études** ont, par ailleurs, été finalisées pour des **opérations de travaux** concernant trois écoles d'ingénieurs : l'ESTIC et l'ISEN à Caen, l'ECAM à Cherbourg.

19

ÉTABLISSEMENTS
d'enseignement supérieur
et de recherche soutenus

116 283

ÉTUDIANTS (ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022)

Près de 32 M€

ENGAGÉS POUR L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE



DÉVELOPPEMENT DURABLE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN ENJEU POUR LES BÂTIMENTS AUTANT QUE POUR LA FORMATION

Les orientations pour l'enseignement supérieur sont particulièrement tournées vers **les enjeux de transition écologique**, illustrées par des projets d'envergure :

- le soutien à la **rénovation et à la restructuration des bâtiments d'enseignement supérieur** et de vie étudiante avec l'objectif de les adapter aux nouveaux usages en matière de formation tout en visant l'**optimisation des surfaces** et l'**efficacité énergétique** ;
- le soutien au **développement de formations** intégrant les enjeux du **développement durable**, comme le déploiement de modules transversaux, de la première année de licence au doctorat, à l'Université de Rouen Normandie.

Apprentissage

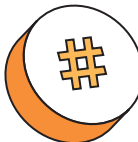


La **politique apprentissage** de la Région, mise en place en 2020 suite à la réforme de l'apprentissage, est désormais bien identifiée par les CFA. Leurs demandes et leurs **projets sont argumentés** et répondent, dans un contexte de métiers en tension, aux **besoins des territoires**, aux **enjeux de la transformation écologique** et à l'impératif de **favoriser la réussite des jeunes**.

La dynamique collective animée par la Région dans le cadre du label CFA Innovant s'est encore accrue en 2022, avec une **adhésion renforcée des établissements** à cette démarche qui vise à **reconnaître et valoriser les initiatives prises par les CFA**, notamment dans le champ du **développement durable**.

28

CFA ont vu leurs projets retenus pour une **subvention régionale**, soit 1/3 de plus qu'en 2021

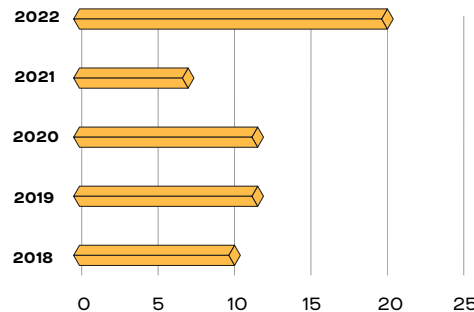


130

BADGES NUMÉRIQUES* ont été délivrés à des CFA dans le cadre du Label CFA innovant, soit 30% de plus qu'en 2021

*badges numériques : image cliquable intégrant un formulaire descriptif des réalisations du CFA détenteur du badge, permettant de démontrer ses actions d'innovation pédagogique et d'amélioration continue pour les apprentis, les employeurs et les formateurs

Label CFA Innovant



Nombre de CFA détenteurs d'un label actif

DÉVELOPPEMENT DURABLE PROJET DE CFA DES MÉTIRS ET DE L'ARTISANAT SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE DU HAVRE

La **construction du futur CFA des Métiers et de l'artisanat**, intégré au campus universitaire du Havre, comporte de nombreux critères permettant de **limiter son impact environnemental** : réseau de chaleur (issue à 80% de sources renouvelables), 65 panneaux photovoltaïques, béton recyclé, béton en fibres de lin, matériaux biosourcés, végétalisation des toitures, récupération des eaux de pluie... En outre, **le chantier met en œuvre la clause d'insertion** : 7 000 heures de travail pour des **personnes en insertion professionnelle**



Orientation



5,2 M€

DE SOUTIEN RÉGIONAL aux Missions locales et 50 689 jeunes accueillis

2 265

PERSONNES REÇUES dans les 33 points relais conseil VAE



1 M€

DE CONTRIBUTION RÉGIONALE au Carif-Oref de Normandie



10 969

ENTRÉES en formation professionnelle sur des dispositifs de remise à niveau et d'actualisation des compétences

10 707

ENTRÉES en formation professionnelle continue sur des dispositifs de préqualification et de qualification



AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

En 2022, l'Agence régionale de l'orientation et des métiers (soutenue par la Région à hauteur de 2,2 M€) a accueilli plus de **25 000 visiteurs au Salon régional de l'orientation** et a lancé les Métiers en tournée, au plus près des territoires. Elle a également structuré le déploiement et l'enrichissement de l'**offre de service Destination Métier** (1 000 entreprises inscrites, 1 100 ambassadeurs métier et formation), pour **mettre un réseau à la disposition des publics qui n'en ont pas**.

À travers son offre de conseil, de publications et d'événements (Semaine de la mixité), **l'agence valorise la mixité et l'égalité professionnelle**, axe essentiel de la stratégie régionale de l'orientation.

ANIMATION DE LA RELATION EMPLOI-FORMATION

Les animateurs emploi-formation **fluidifient et sécurisent les parcours des personnes fragiles** en recherche d'emploi, tout en répondant aux **besoins des entreprises** qui recrutent, notamment celles qui portent une **démarche RSE** ou qui font évoluer leur activité en réponse au **changement climatique**.

Les animateurs emploi-formation ont notamment **mené des discussions avec les branches professionnelles** autour du développement d'actions et de formations nouvelles autour des filières respectueuses du **développement durable**, comme la filière normande du lin, moins consommatrice d'eau et peu ou pas utilisatrice de produits phytosanitaires.



Formation professionnelle



203,9 M€

ENGAGÉS EN 2022 pour l'ensemble des dispositifs



30 793

PERSONNES entrées en formation



9 %

DE BÉNÉFICIAIRES en situation de handicap



70,9 %

DE PUBLIC pas ou peu qualifié (inférieur au bac)



66,5 %

DE SORTIES POSITIVES pour les stagiaires entrés en 2022 (emploi et poursuite de parcours en formation)



71,4 %

DE STAGIAIRES entrés en 2022 sur une formation Qualif ont obtenu une certification



73,8 M€

VERSÉS AUX STAGIAIRES au titre de la rémunération



995

STAGIAIRES HÉBERGÉS dans un centre AFPA

165

AIDES À LA MOBILITÉ et équipement pour 52,58 K€



DES DISPOSITIFS QUI SE TRANSFORMENT ET S'ADAPTENT

Le dispositif **Savoirs essentiels** 2022 répond aux besoins des **publics en situation d'illettrisme, d'illectronisme, non scolarisés** en langue française ou souhaitant s'engager dans une **formation qualifiante**. Il apporte une réponse globale pour éviter les ruptures de parcours.

Pour accompagner la transition numérique, les formations du dispositif **Qualif** intègrent des contenus sur des **compétences numériques générales** (recherche d'information, usages du mail, des réseaux sociaux) et **spécifiques à chaque métier**.

UN ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES DE FORMATION

Ces structures ont bénéficié d'actions de professionnalisation co-financées par l'État et la Région pour **développer la formation à distance** et mieux **accompagner les publics éloignés** de l'emploi.

L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES

La rémunération des personnes en situation de handicap a été **simplifiée**, pour leur permettre de faire valoir leurs droits plus facilement et **favoriser l'inclusion**. Cela représente **1 784 bénéficiaires** rémunérés sur l'année.



DÉVELOPPEMENT DURABLE LA COMMANDE DE FORMATION : UN LEVIER FORT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2024, la commande publique régionale en matière de formation a visé une plus forte intégration du **développement durable** avec 4 finalités :

- **former les citoyens et les professionnels** de la formation pour qu'ils soient **acteurs du développement durable** ;
- **engager les structures de formation** dans des démarches de **développement durable** ;
- adapter des référentiels de **formations** pour qu'elles **intègrent plus de développement durable** dans les pratiques métiers.
- intégrer davantage de **développement durable** dans les dispositifs et programmes de formation



Formations sanitaires et sociales

La carte des formations a été adaptée pour répondre à 3 enjeux :

- **augmenter le nombre de places** avec 673 places supplémentaires ouvertes depuis 2020 (214 en formation en soins infirmiers, 367 en formation Aide-soignant et 92 en formation Accompagnant éducatif et social) ;
- **répartir l'arrivée des diplômés sur le marché du travail** avec des formations démarrant en novembre à Vire, Mortagne, Lillebonne et Coutances ;
- couvrir le territoire avec **de nouveaux sites de formation** Aide-soignant à Coutances, Lillebonne et Carentan pour accueillir des publics peu mobiles.

294 élèves entrant en formation Aide-soignant, Accompagnant éducatif et social et Ambulancier ont bénéficié à titre expérimental d'une **rémunération en tant que stagiaire**, pour sécuriser leur parcours de formation.

Enfin, un dispositif visant à **soutenir les projets immobiliers des instituts de formation** en santé a été adopté pour permettre notamment d'**agir sur l'efficacité énergétique des bâtiments**.



8,7 M€

VERSÉS AUX ÉLÈVES et étudiants au titre des bourses



57,6 M€

DE DOTATION de fonctionnement aux instituts (47,5 M€ pour le sanitaire et 10,1 M€ pour le social)



10 507

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN FORMATION (8 457 pour le sanitaire et 2 050 pour le social)

Les actions jeunesse

En prise directe avec la jeunesse, la Région développe une **approche globale des parcours des jeunes**, en prenant en compte les différents temps de vies et en **assurant l'équité des offres**, quelle que soit la situation des bénéficiaires. Elle renforce, par ailleurs, les **actions de médiation** pour toucher les jeunes les plus éloignés des dispositifs.

L'année 2022 a particulièrement été marquée par :

- la **remise du 3^e prix Liberté à l'association Child's Right Rehabilitation Network**, récompensée pour ses actions en faveur des enfants des rues ;
- la **pérennisation des Journées normandes**, action créée à l'initiative du 1^{er} Conseil régional des jeunes et visant à faire découvrir la Normandie aux jeunes normands (3 journées réunissant 258 jeunes en 2022) ;
- une **reprise du dispositif Atouts Normandie** après deux saisons fortement marquées par la crise sanitaire.



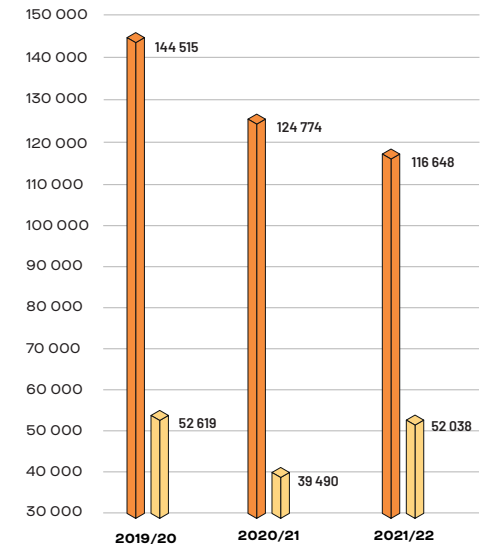
116 648

BÉNÉFICIAIRES d'Atouts Normandie (année scolaire 2021-22)



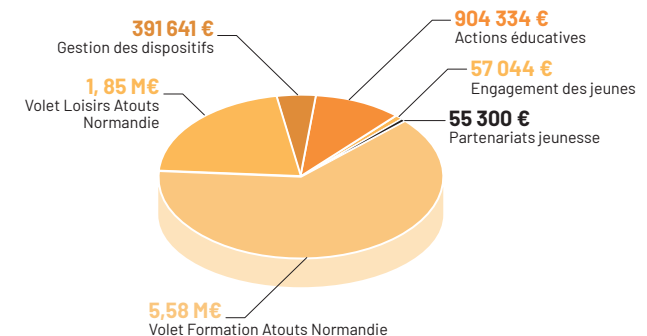
54 800

JEUNES INSCRITS dans les actions éducatives financées par la Région



Nombre de bénéficiaires d'Atouts Normandie
Nombre d'adhérents au volet loisirs d'Atouts Normandie

Budget réalisé 2022 - Jeunesse



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ACTIONS ÉDUCATIVES AXÉES SUR LA CITOYENNETÉ

Le Programme régional des **actions éducatives** a permis à des jeunes de 15 à 25 ans, issus de lycées, CFA, organismes de formation, missions locales ou MFR, de bénéficier d'actions portant sur ces **enjeux majeurs pour la construction de leur citoyenneté** et leur **réussite éducative** :

- éducation au développement durable
- esprit d'entreprendre
- mémoire et les droits de l'Homme
- éducation aux médias
- culture et sport

Ces actions favorisent autonomie, épanouissement, engagement et échanges entre pairs de différents statuts.



POUR DES TRANSPORTS EFFICACES AU SERVICE DES PERSONNES ET DE L'ÉCONOMIE

L'ensemble des transports publics normands (trains TER et Intercités, lignes de cars régulières et scolaires, transport à la demande, covoiturage) sont désormais réunis sous une seule et même bannière : **Nomad**, le réseau de mobilité à l'échelle de toute la Normandie.

Dans ce nouveau contexte, la Région poursuit plusieurs objectifs : **développer et harmoniser l'offre de transport, moderniser le matériel, améliorer la qualité de service, adapter les dessertes et les tarifs aux besoins des voyageurs.**

Modernisation du matériel et infrastructures ferroviaires



La Région poursuit ses efforts pour moderniser le matériel roulant avec pour objectif de **remplacer les dernières rames tractées circulant dans la vallée de la Seine par du matériel moderne** de type OMNEO 2, répondant aux besoins exprimés par les voyageurs.

Dans le même esprit, la Région s'est engagée en 2022 à **renover l'ensemble des 56 rames de type AGC d'ici 2029**.

Au-delà de la remise en état des matériels roulants, la Région vise à améliorer l'expérience du voyageur et à faire en sorte d'accroître le report modal de la voiture particulière vers le transport collectif.



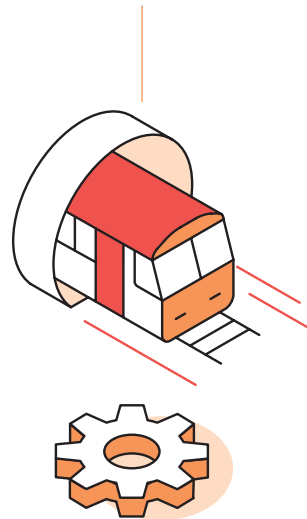
DÉVELOPPEMENT DURABLE **LIGNE PARIS-GRANVILLE : LES TRAINS ROULENT AU BIO-CARBURANT**

Dans la continuité de l'année 2021 et à la demande de la Région, SNCF a poursuivi **l'exploitation des trains de l'axe Paris-Granville avec du biocarburant de type B100**. Une **réduction de plus de 60% des émissions de gaz à effet de serre** est constatée grâce à l'utilisation de ce combustible, empêchant la production d'un équivalent de 11 000 tonnes de CO₂.



284,8 M€

DE CRÉDITS MOBILISÉS pour les transports
ferroviaires en 2022



18,5

MILLIONS DE VOYAGES
sur le réseau Nomad Train
en 2022



Nomad Train

Après deux années de COVID, l'année 2022 a été marquée par une **nette amélioration de la qualité de service** et un retour des usagers sur les lignes normandes, en particulier la clientèle occasionnelle.

Les lignes entre Paris et la Normandie (Paris-Caen-Cherbourg, Paris-Trouville/Deauville, Paris-Granville), reprises par la Région Normandie en 2020, ont connu un **véritable bond de ponctualité**.

La crise énergétique, débutée fin 2021 et accentuée par le conflit en Ukraine, a toutefois contraint les développements d'offre ferroviaire engagés. Dans ce contexte, le renforcement des dessertes est examiné de manière progressive, sur la base des besoins identifiés et de la fréquentation observée sur chaque ligne.



90%

DES TRAINS À L'HEURE
en 2022 contre 79% en 2019

90,1%

DE VOYAGEURS SATISFAITS
sur l'ensemble du voyage,
en hausse de 8 points par
rapport à 2020



Nomad Car



Outre le **renouvellement de 84 lots de marchés de transports** pour un enjeu de 76 millions d'€, l'année 2022 a été marquée par l'adoption en septembre 2022 d'une **nouvelle numérotation commerciale Nomad Car**, permettant une uniformisation et une harmonisation à l'échelle de la Normandie.

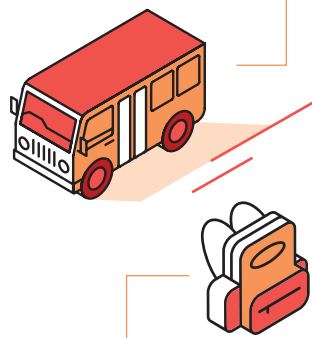
Le déploiement **du système d'aide à l'exploitation (SAE)** se poursuit avec un total de 806 véhicules désormais équipés.

En 2022, des travaux ont aussi été menés pour compléter l'offre Nomad Car par des services adaptés dans les territoires peu denses et les nouveaux bassins de mobilité : **un nouveau dispositif d'aide au covoiturage** disponible sur l'ensemble de la Normandie a été adopté fin 2022.



2 600

CARS EN CIRCULATION
pour 130 lignes régulières
et 1 810 circuits scolaires



110 000

ÉLÈVES utilisant les transports scolaires



Intermodalité



Dans le cadre de son **dispositif d'aide à la mobilité active du quotidien**, la Région a poursuivi en 2022 le **financement d'infrastructures cyclables sécurisées** (pistes cyclables ou voies vertes).

Afin de faciliter les déplacements des cyclotouristes en Normandie, la Région a déployé durant l'été 2022 un nouveau service à bord des trains circulant que les axes Caen-Rennes et Caen-Tours : **l'accueil gratuit de 16 vélos par train avec une équipe dédiée** aidant à l'installation, la descente et la montée.

6 070

VÉLOS PRIS EN CHARGE
sur les lignes Caen-Rennes
et Caen-Tours entre le 24 juin
et le 28 août 2022



FIN 2022,

139 KM

D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES
supplémentaires réalisés grâce au
soutien de la Région



DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE TARIFICATION MULTIMODALE À CHERBOURG-EN-COTENTIN

La Région poursuit les initiatives visant à **renforcer l'intermodalité et réduire les émissions de gaz à effet de serre, en simplifiant les déplacements et en pratiquant des tarifs attractifs.**

Ainsi, depuis le 1^{er} mars 2022, la Région Normandie et l'Agglomération de Cherbourg ont mis en place un dispositif d'acceptation des titres Cap Cotentin dans les trains Nomad entre les gares de Valognes et Cherbourg.





Ports et aéroports



2022 fut une année de transition pour les investissements portuaires : **les projets inscrits aux Contrats de plan État-Région 2015-2020 ont été mis en œuvre dans leur très grande majorité**. Le développement de nouvelles infrastructures dépendra de la négociation des prochains contrats 2023-2027.

L'année a été marquée par la **réalisation de l'enquête publique pour la création d'un accès fluvial à Port 2000, projet dit de « la chatière »**, auquel la Région contribue à hauteur de 82 millions d'€.

Le **soutien au transport fluvial** s'est poursuivi avec la finalisation des travaux sur le **barrage de Poses, les écluses et passerelles d'Amfreville-sous-les-Monts**, ainsi qu'avec la rénovation de la porte-écluse n°3 de Notre-Dame la Garenne.

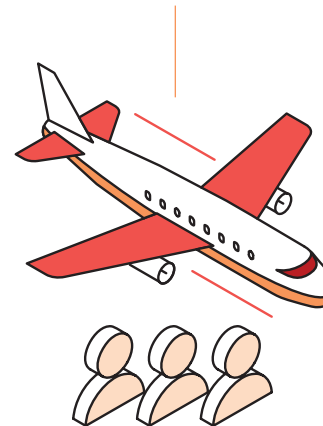
Grâce au soutien de la Région, **Ports de Normandie a conforté sa place de hub pour les activités liées aux énergies marines renouvelables** avec la finalisation, à Ouistreham, de la base de maintenance du parc éolien en mer de Courseulles et l'aménagement des terminaux à Cherbourg.

C'est également en 2022 que le choix du **projet architectural pour le remplacement du pont de Colombelles** a été validé.

Côté infrastructures aéroportuaires, **l'aéroport de Deauville-Normandie a vu sortir de terre la première partie de sa nouvelle aérogare** et EDF Renouvelables a déposé le permis de construire pour sa **future centrale photovoltaïque**.

383 812

PASSAGERS dans les aéroports normands (Caen, Deauville, Le Havre et Rouen) en 2022.



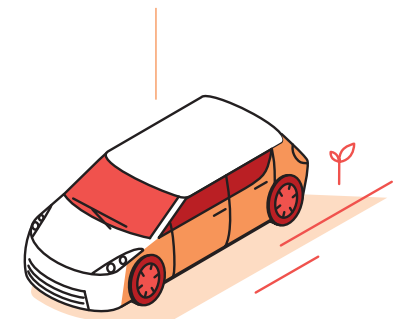
Réseau routier

Dans le cadre de sa politique pour les itinéraires routiers d'intérêt régional, la Région a poursuivi en 2022 à hauteur **de 3,4 millions d'€** son soutien aux Départements maîtres d'ouvrage des opérations d'aménagement routiers. 7,7 millions d'€ ont également été mobilisés pour les opérations inscrites au CPER, notamment pour les aménagements **des accès sud au pont Flaubert, la sécurisation du périphérique nord de Caen et la déviation sud-ouest d'Evreux**.

La Région intervient aussi, conformément aux dispositions du Plan d'investissement autoroutier, dans le financement (3 millions d'€ sur un coût total de 13 millions d'€) des travaux de complétude au **demi-diffuseur d'Heudebouville sur l'A13**. Ces travaux, actuellement en cours, devraient se terminer en 2024.

11,2 M€

DE CRÉDITS MOBILISÉS pour le réseau routier régional en 2022



DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À DEAUVILLE

Construite sur les terrains délaissés de l'aéroport de Deauville-Normandie, la **future centrale photovoltaïque** aura une puissance de plus de 60 mégawatts et produira une quantité d'électricité supérieure à la consommation annuelle des 21 000 habitants de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie. Elle fera de Deauville-Normandie le **1^{er} aéroport régional producteur d'électricité renouvelable de France et d'Europe**.





POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

La Région accompagne le développement équilibré et durable du territoire régional à travers son SRADDET et des outils de contractualisation avec l'État et les intercommunalités. Elle se mobilise par ailleurs pour répondre aux enjeux de revitalisation urbaine, d'accès à la santé, de cadre de vie, d'aménagement numérique et de préservation environnementale des territoires.

SRADDET



Onze ateliers se sont tenus de mai à octobre pour travailler sur les **enjeux des grandes typologies de territoires normands** (industriels, littoraux, agricoles, villes moyennes...) ainsi que des réunions avec les élus locaux et les représentants du monde économique – présidées par Hervé Morin – pour **définir les critères répondant aux objectifs de la loi Climat et résilience de 2021**. Celle-ci oblige notamment à préciser les objectifs et les règles du SRADDET en matière de **réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (avec un objectif fixé à -50% entre 2021 et 2030 par rapport à la période 2011-2020) et à tracer une trajectoire vers le « **Zéro artificialisation nette** » (ZAN) à l'horizon 2050.

Cette concertation se poursuivra en 2023 en vue d'adopter un projet d'actualisation du SRADDET qui portera sur ces enjeux de **sobriété foncière** mais également sur les thématiques de la **logistique** et des **déchets**.



Illustrations issues de la concertation SRADDET sur de nouvelles manières d'occuper l'espace // Territoires ruraux et littoraux

Contrat de Plan État Région (CPER)



Alors que le CPER pour la Normandie est resté en sommeil durant l'année 2021, les négociations avec l'État ont repris au début de l'année 2022.

Un **protocole d'accord État-Région** relatif au contrat de plan 2021-2027 a été signé le 15 novembre 2022. Les crédits Région représentent un total de 407 M€ répartis sur quatre volets : **Enseignement supérieur et recherche, Mobilités, Transition énergétique, Attractivité**.

Ce protocole constitue la **base de travail pour l'élaboration du projet** de Contrat de plan à établir en 2023.

CPIER et Axe Seine



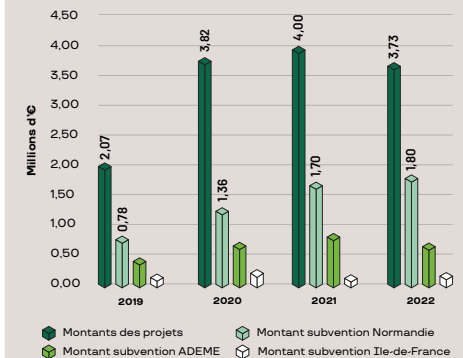
Depuis 2015, toutes les actions du CPIER (CPER interrégional) Vallée de la Seine œuvrent dans le sens du **développement durable**, qu'il s'agisse d'**aménagement** (sites stratégiques visant la sobriété foncière et l'approche multithématique, prise en compte des paysages et des continuités écologiques, mise à disposition d'indicateurs et vulgarisation...), d'**infrastructures et de services de transport** visant le report modal (priorité donnée au ferroviaire et au fluvial) ou de **développement économique** (permettant notamment d'accompagner l'innovation économique et la transition énergétique).

Depuis 2015, dans le cadre du CPIER, 196,82 M€ ont été engagés pour des **infrastructures de transport**, 25,91 M€ pour le **développement économique** et 6,28 M€ pour des **projets d'aménagement durable**.

DÉVELOPPEMENT DURABLE UN AMI POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avec l'ADEME et les Régions Normandie et Ile-de-France, le Contrat de plan interrégional pour la Vallée de la Seine finance un **Appel à manifestation d'intérêt (AMI)** dédié à la **transition énergétique et à sa valorisation économique**. La Normandie a ainsi engagé 7,8 M€ depuis 2016 pour **36 projets d'intérêt interrégional** qui impliquent **plus de 100 acteurs publics et privés** pour un budget prévisionnel de 19,6 M€. Logistique, aménagement urbain, économie circulaire ou production et distribution d'énergie, de multiples champs ont été explorés et donnent lieu aujourd'hui à la construction de démonstrateurs industriels.

AMI Transition énergétique et valorisation économique en Vallée de Seine



Revitalisation urbaine



La Région a engagé plus de 23,6 M€ de subventions pour **soutenir des projets de revitalisation urbaine**.

Près de 10 M€ ont été programmés pour le **traitement et la reconversion des friches** via la nouvelle convention signée avec l'Établissement public foncier de Normandie pour la période 2022-2026. Ces engagements vont permettre de **donner une nouvelle destination à près de 369 ha d'espaces artificialisés**, comme l'ancienne carrière Sonen de Fleury-sur-Orne qui sera renaturée puis aménagée en parc urbain.

Dans le cadre des conventions signées avec l'ANRU sur les 22 quartiers d'intérêt national ou régional ainsi que les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la Région a engagé près de 8,6 M€ pour soutenir la requalification urbaine, comme le quartier de Claires-Fontaines à Coutances. **Ces investissements sont complétés par un volet cohésion sociale dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi et la formation.**

La Région a également poursuivi, via l'engagement de 1,96 M€, son effort en faveur de la **revitalisation des centres-villes reconstruits après-guerre** et la **mise en lumière de ce patrimoine spécifique**.

En 2022, les communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët (50) et Les Monts d'Aunay (14) ont obtenu le label « **Patrimoine de la Reconstruction en Normandie** ».

Le dispositif d'aide à la rénovation des logements locatifs a mobilisé 1,95 M€ de subventions engagées pour la réhabilitation de **199 logements**.

199

LOGEMENTS réhabilités
en 2022



Contractualisation territoriale



À ce jour, 58 contrats, totalisant plus de 1 000 projets, ont été signés avec **54 intercommunalités et 4 Pôles d'équilibre territorial et rural**. Ces contrats représentent un soutien régional prévisionnel de plus de 508 M€ pour un investissement prévisionnel estimé à 2,4 milliards d'€. La moitié des financements apportés par la Région provient du Fonds régional d'aménagement et de développement du territoire pour la période 2017-2022.

À fin 2022, 432 M€ ont été engagés, soit **85% de l'aide régionale contractualisée**. Parmi l'ensemble des projets engagés par la Région en 2022, figurent **l'aménagement du quartier de la gare à Bagnoles de l'Orne, l'aménagement des rives du Couesnon à Pontorson ou la construction d'un nouveau cinéma à Douvres-la-Délivrande**.

Les crises sanitaire et économique ont conduit la Région à **prolonger la durée de contractualisation** jusqu'à fin 2022 et à engager les révisions des contrats dans l'objectif de **prioriser les projets**

prêts à démarrer pour préserver les dynamiques locales. Ainsi, l'année a été consacrée en partie à la **finalisation de l'engagement des derniers projets**.

Par ailleurs, le travail de cadrage des contrats 2023-2027 est arrivé à son terme avec l'adoption, lors de l'assemblée plénière de juin, de la **nouvelle politique contractuelle avec les territoires**. Celle-ci accentue le **soutien régional aux transitions** en accompagnant les territoires dans leur stratégie de **développement équilibré et durable**.

En 2022, la Région a engagé 3,27 M€ d'aides pour **favoriser l'implantation d'entreprises en zones d'activités ou dans des bâtiments dédiés**. Elle a également poursuivi sa démarche de **labellisation Normandie Responsable**, créée en 2021, afin de valoriser les parcs d'activités particulièrement exemplaires sur les 3 piliers de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). **Deux parcs ont été labellisés en 2022, portant à 10 leur nombre total.**



DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL AVEC LE PROGRAMME LEADER

Le programme européen LEADER soutient des **projets ruraux** dans de multiples secteurs (tourisme, entreprises, culture, environnement...). Il est mis en œuvre par la Région Normandie et par les territoires ruraux organisés en groupes d'action locale (GAL).

Sur l'ensemble du territoire normand, **175 dossiers ont été programmés en 2022** pour un montant d'aide européenne de 6,145 M€. Parmi ces dossiers, **31 concernent le développement durable des territoires ruraux**, pour plus d'1 M€ de subvention. Ainsi, la commune de Mesnières-en-Bray a été soutenue pour un projet de **sensibilisation des élus et du grand public à la découverte de méthodes de gestion liées à la sauvegarde de la biodiversité et au développement durable**.



10

PARCS LABELLISÉS

Favoriser l'accès à la santé sur tous les territoires



L'année 2022 a été marquée par la déclinaison des **60 projets** sélectionnés dans le cadre du **Plan régional d'investissement 2021-2030** pour un montant de participation régionale prévisionnelle de 200 M€. En 2022, dans le cadre de la charte régionale d'accès aux soins, la Région a soutenu la **construction de nouveaux Pôles de santé libérale et ambulatoire**, notamment à Valognes,

Val-au-Perche, ainsi que les **extensions des pôles de santé** d'Isigny-sur-Mer et de Cormeilles. La Région a également soutenu l'association Promotion Santé Normandie et le **financement de 9 postes** affectés aux Réseaux territoriaux de promotion de la santé déployés sur les territoires où la population présente un état de santé plus dégradé que celui de la moyenne régionale.

Séjour de la santé Plan d'investissement 2021-2030 dans les établissements de santé (hors investissements du quotidien)



Aménagement numérique



Pour favoriser les conditions d'un numérique souverain et accessible à tous, la Région poursuit le **déploiement d'infrastructures de réseau, de services et d'usages** : **raccordement** total à la fibre entre 2023 et 2025, **consolidation** du maillage des espaces publics numériques (153) et tiers-lieux (67) labellisés par la Région, **acquisition** d'un nouveau supercalculateur et projet de datacentre pour l'enseignement supérieur, la recherche et la santé.

La Région renforce l'écosystème de la donnée avec le **DataLab Normandie** et l'apport d'expertise : 15 cas d'usage accompagnés, 9 preuves de concept financées pour innover par la donnée et l'intelligence artificielle, 45 jeux de données ouverts, 73 cartes et 19 applications nouvelles créées (<https://opendata.normandie.fr> ; <https://sig.normandie.fr/>).

Plusieurs de ces projets numériques pour les services publics, la santé, la formation ou les territoires ont bénéficié du **FEDER** (77,837 M€) et du programme **REACT EU**.

Datalab Normandie



45
JEUX DE DONNÉES OUVERTS



73
CARTES PUBLIÉES



19
APPLICATIONS
nouvelles créées



DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉVISION DE LA FEUILLE DE ROUTE NORMANDIE CONNECTÉE

Dans le cadre de la feuille de route révisée, répondant aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux du numérique, le dispositif **Normandie connectée innovante et durable** a permis en 2022 de financer 11 projets innovants

au service des transitions écologiques et solidaires. Des animations spécifiques sont également déployées sur ces thématiques dans les Espaces publics numériques et les Tiers-lieux labellisés.



Transition environnementale et énergétique

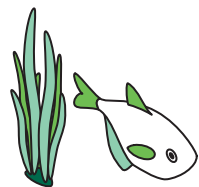


La Région Normandie a poursuivi en 2022 la mise en œuvre des **six axes** de sa politique de **développement durable**, dotée de 23 M€ de fonds Région (55% en investissement, 45% en fonctionnement) et 27,1 M€ de fonds européens :



2302
RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

PLAN NORMANDIE BÂTIMENTS DURABLES
Soutien à la rénovation énergétique de 2 302 logements : 1 704 maisons individuelles (chèque éco-énergie « travaux » + 1 670 chèques « audit »), 339 logements sociaux et 259 logements en copropriété. Mobilisation de nouvelles intercommunalités pour déployer le **Service d'accompagnement à la rénovation énergétique**, grâce aux certificats d'économie d'énergie issus des 4 financeurs du programme.



EAU, MILIEUX AQUATIQUES ET LITTORAL
Adoption de la politique « L'eau demain en Normandie », pour accompagner les acteurs dans la définition et mise en œuvre de **stratégies d'adaptation aux évolutions de la ressource en eau**, liées au changement climatique. Engagement dans le projet européen RESIST, pour éprouver des **solutions fondées sur la nature** dans le traitement des inondations.



64
PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

NORMANDIE, RÉGION DE TOUTES LES ÉNERGIES
Déploiement des plans **Méthanisation**, **Bois-énergie** et **Hydrogène**. Adoption fin 2022 du « **Plan Normandie solaire** » et appel à projets pour le développement de l'énergie photovoltaïque en autoconsommation. Au global, **64 projets accompagnés** (7,3 M€ d'aides attribuées).



1124
ACTEURS INSCRITS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Organisation de différentes manifestations : Journées territoires et biodéchets, Journées hydrogène dans les territoires, Assises normandes de l'économie circulaire (1 124 acteurs inscrits sur la plateforme NECI, +20% par rapport à 2021). **Mobilisation de la majorité des collectivités** pour le déploiement de la tarification incitative et du tri à la source des biodéchets, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées. **Création d'une association régionale** pour la commande publique responsable.



17
PROJETS POUR LA BIODIVERSITÉ

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ
Adoption de la **Stratégie régionale pour la biodiversité normandie 2030**, structurée en **6 défis** et vote des **10 premiers engagements** de la Région en faveur de la biodiversité. Soutien à **17 projets**, via les subventions régionales et européennes (2,5 M€ versés).



58
PROJETS SOUTENUS

LA RÉGION, COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
58 projets soutenus, mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement à la transition écologique, 5^e Rencontres normandes du développement durable, 107 établissements engagés en **démarche durable**, révision des chartes des **parcs naturels régionaux**.



DÉVELOPPEMENT DURABLE UN PLAN D' ACTIONS POUR LE GIEC NORMAND

Après la présentation des travaux du GIEC Normand à tous les acteurs en 2021, la Région a engagé en 2022 l'élaboration d'un **Plan d'actions GIEC normand**, constitué d'actions nouvelles en faveur de l'atténuation et/ou l'adaptation au changement climatique. Comptant **8 thématiques et 34 actions**, ce plan a vocation à être enrichi et adapté en continu.

En complément, la Région a choisi d'intégrer des **critères climatiques et environnementaux** dans ses politiques, avec **3 chantiers identifiés** :

- la structuration d'un appui interne auprès des directions sur les enjeux climatiques,
- le recensement des compétences existantes et la formation sur ces domaines,





ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DE LA NORMANDIE

La culture, le patrimoine, le sport, l'ouverture internationale et la mobilité des jeunes sont des facteurs d'attractivité qui font **rayonner la Normandie bien au-delà de ses frontières**.

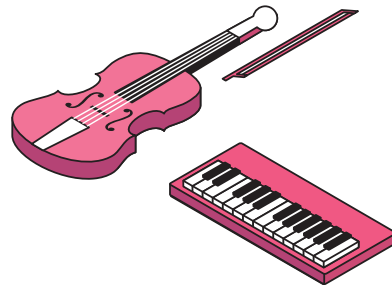
Quant aux fonds européens, ils représentent un levier essentiel pour **développer les initiatives, faire aboutir les projets et dynamiser les territoires normands**.

Culture

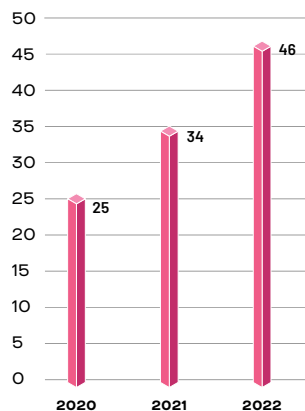
NOUVEAU DISPOSITIF « DROITS CULTURELS EN TERRITOIRE NORMAND »

Inscrits au cœur de la politique régionale depuis 2017, les **droits culturels** ont pour objectif de **donner accès à la culture à tous les Normands**, quelle que soit leur situation ou origine, sur tout le territoire.

Un nouveau dispositif dénommé « **Droits culturels en territoire normand** » a été adopté le 12 décembre 2022. Il **encourage les structures culturelles partenaires** à initier partout en Normandie des **projets mobilisant les habitants** dans leur **élaboration**, leur **mise en œuvre** et leur **valorisation**.



Nombre de structures labellisées "Droits culturels Normandie"



Les structures sont **labellisées** au regard de leurs **engagements en faveur des droits culturels** : égalité hommes-femmes, accessibilité, diversité culturelle et équité territoriale.

SPECTACLE VIVANT

L'action de la Région a permis à d'importantes évolutions de voir le jour dans le domaine musical, comme la **création de l'association régionale Normandie Musiques Actuelles - NORMA** - (issue de la **fusion** des deux anciennes associations **FAR** et **RMAN**) ou l'élargissement du **Contrat de filière musiques actuelles** qui marque l'**engagement conjoint** des trois grandes agglomérations normandes et de quatre départements aux côtés de la Région et de l'État.

Le **rapprochement entre les deux orchestres normands** a été activement poursuivi en 2022 avec la réalisation d'une **étude de faisabilité** suivie du lancement d'une mission pour mise en œuvre de ce projet.

Le centre de création et de diffusion des arts de la Marionnette, le **Sablier**, situé à Ifs et Dives-sur-Mer (Calvados), s'est vu décerner le nouveau label « **Centre national de la marionnette** » par le Ministère de la Culture. La Région renforce son soutien au Sablier à partir de 2022, et participe au financement de la **réhabilitation du Beffroi de Dives-sur-Mer**, qui abritera les **nouveaux locaux du Sablier**.



DÉVELOPPEMENT DURABLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LES MUSIQUES ACTUELLES

Le plan d'action GIEC normand voté en décembre 2022 a donné lieu à des **rencontres avec les acteurs du territoire sur l'impact écologique des activités liées au spectacle vivant**. Deux appels à projets ciblés sur les musiques actuelles figurent dans le plan d'action : « **Diagnostic énergétique pour les festivals** » et « **Favoriser les mobilités durables** ». Portés par le Contrat de filière normand pour les musiques actuelles 2023-2026 signé avec le Centre national de la musique, ils permettront d'**accompagner en 2023 les festivals lauréats** dans leur **dynamique de décarbonation** et de **transition énergétique**.



ARTS VISUELS

Cinq conventions pluriannuelles d'objectifs ont été signées avec des centres d'art contemporain normands (CAC) et les moyens qui leur sont alloués ont été consolidés afin de les accompagner dans leur démarche de labellisation « **Centre d'art contemporain d'intérêt national** ». Un 3^e CAC normand a ainsi été labellisé au niveau national en 2022. Par ailleurs, le **développement du réseau régional des arts visuels** a été confié à **RN13bis**, en vue de l'élaboration d'un contrat de **filiale des arts visuels en Normandie**.

Avec **plus de 50 projets artistiques soutenus** en 2022, la Région Normandie soutient la **création**, la **production** et la **diffusion d'œuvres**.

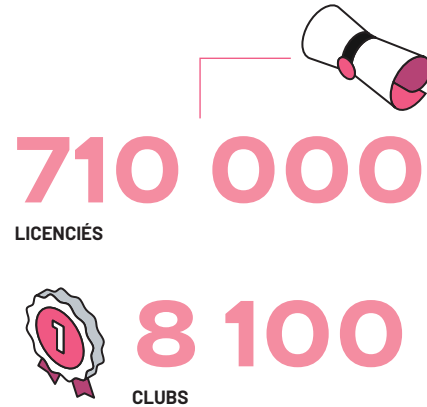




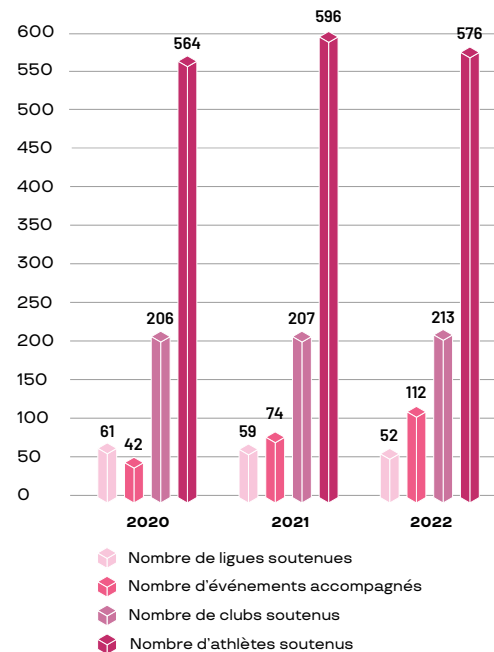
PATRIMOINE : OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

Dans le cadre de la **candidature des plages du Débarquement** à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Région a défini un plan de gestion du « bien protégé » (au titre de la demande d'inscription auprès de l'UNESCO) qui comprend la **création d'un Observatoire photographique des paysages (OPP)**. Le principe repose sur la **reconduction de prises de vue à l'identique et à intervalles réguliers** sur **248 sites identifiés** dont **60** font l'objet d'enjeux de **préservation majeur**. Une nouvelle campagne photographique conduite par un photographe du service Patrimoine et Inventaire s'est déroulée en 2022. **Deux comités de pilotage** associant l'ensemble des signataires de la convention de partenariat ont également eu lieu.

Sport



Les indicateurs de réalisation



Le sport représente en Normandie un **facteur majeur d'attractivité, d'animation et de vitalité**. C'est aussi un outil au service de **l'épanouissement de la population**, de **l'inclusion sociale** et de **l'éducation des jeunes**. Il s'agit pour la Région de favoriser le développement des pratiques sportives sur tout le territoire et de valoriser l'excellence sportive.

L'année 2022 a été particulièrement marquée par :

- la mise en place d'une **action expérimentale sport santé** ;
- l'adoption d'un **dispositif de soutien à l'implantation d'équipements sportifs** permettant le développement de nouvelles pratiques ;
- le lancement d'une expérimentation autour de **l'E-Sport** ;
- les premiers accueils de **délégations internationales** dans le cadre des **Jeux olympiques de Paris 2024**



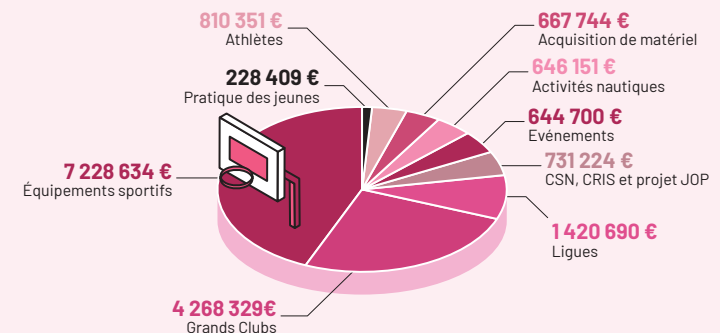
DÉVELOPPEMENT DURABLE LIMITER L'IMPACT DES PRATIQUES SPORTIVES

Suite aux conclusions du GIEC normand, des réflexions ont été engagées pour **limiter l'impact des pratiques sportives sur le changement climatique**. Il s'agit notamment de se servir du sport pour **favoriser une prise de conscience** plus forte des Normands. Deux actions ont vu le jour en 2022 :

- intégration d'un **module de sensibilisation à l'environnement** au dispositif d'action éducative **Class Nautic** ;
- modification du dispositif **TransSport** en Normandie qui soutient **l'acquisition de véhicules collectifs** par les clubs en adoptant des mesures incitatives pour l'achat de **véhicules hybrides ou électriques**.



Budget dédié au sport en 2022





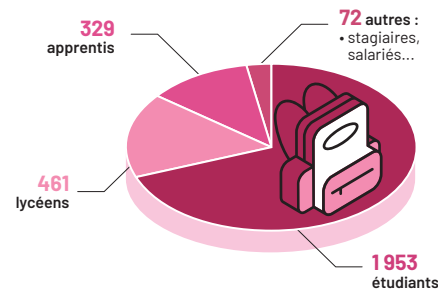
Mobilité internationale des jeunes

Les séjours de mobilité internationale jouent souvent un rôle important dans la **construction des projets professionnels** et personnels et constituent des atouts majeurs pour l'**insertion professionnelle des jeunes**. Pour ces raisons, la Région souhaite aider le plus grand nombre de Normands à en bénéficier.

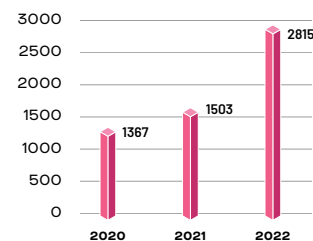
L'année 2022 a été marquée par une **reprise du dispositif Pass Monde** après deux années fortement marquées par la **crise sanitaire**. Le niveau des bourses n'a atteint toutefois pas celui d'avant la crise sanitaire, le contexte ayant encore un **impact sur les projets de mobilité des jeunes**.

Le budget mobilisé en 2022 pour Pass Monde s'élève à 2,3 M€.

Répartition des bénéficiaires Pass Monde



Nombre de bénéficiaires d'une aide individuelle à la mobilité



Fonds européens : FEDER, FSE+, FTJ, FEADER, FEAMP

La Région Normandie coordonne l'utilisation sur son territoire de **plus d'un milliard d'€ de fonds européens structurels et d'investissement (FES)** au titre de la période 2014-2020 (2014-2022 pour le FEADER) et un **montant similaire** pour la période **2021-2027** (2023-2027 pour le FEADER). La consommation des enveloppes 2014-2020 devant s'achever en 2023 pour le FEDER-FSE et FEAMP, l'année 2022 a été logiquement marquée par une **forte accélération du rythme de paiement aux bénéficiaires**. Globalement, les **objectifs fixés par la Région**, plus ambitieux que ceux de la Commission européenne, ont été **atteints fin 2022, malgré la cyberattaque** subie par la collectivité qui a stoppé tout traitement de dossiers après le 8 décembre.

FEDER-FSE-IEJ 2014-2020

La programmation des enveloppes FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 s'est poursuivie en 2022, en particulier au titre du plan de relance « **REACT-EU** » dont les crédits attribués à la Région Normandie en 2020 ont été réabondés fin 2021 pour atteindre **115,7 M€**. Fin 2022, cette enveloppe était totalement programmée : **soutien à des investissements dans des établissements de santé, cofinancement de prêts participatifs à des PME** affectées par la crise, **déploiement d'ordinateurs** favorisant l'enseignement distanciel pour les lycéens, **développement d'unités de production d'énergies renouvelables, investissements** en faveur d'infrastructures de mobilité douce... **Près de 21% de ces montants avaient déjà fait l'objet de paiements.**



1 M D'€

DE FONDS EUROPÉENS



115,7 M€

DE CRÉDITS REACT-EU

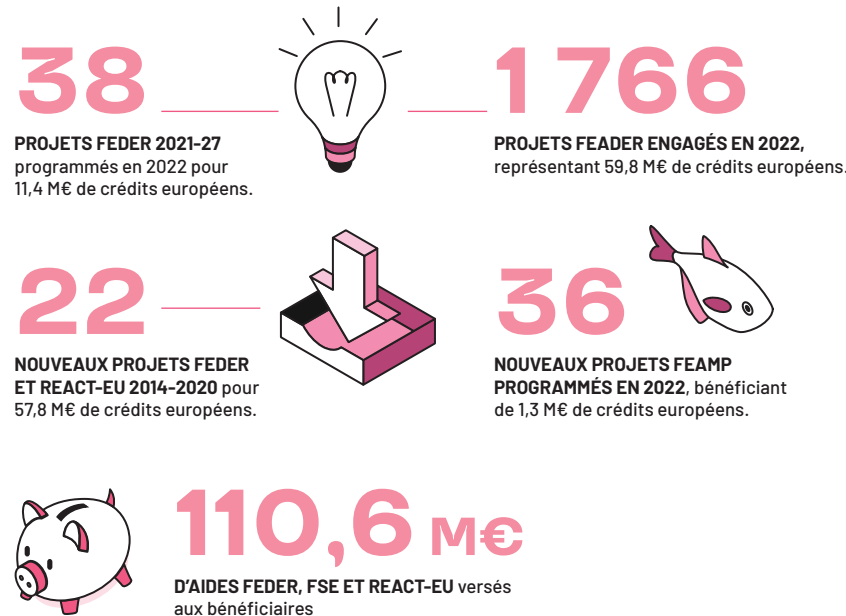
NOUVELLE PÉRIODE DE PROGRAMMATION

La Commission européenne a approuvé le nouveau programme **FEAMP** le 28 juin 2022, le Plan stratégique national **FEADER** le 31 août 2022 et enfin le programme Normandie **FEDER FSE+ FTJ 2021-2027** le 15 novembre 2022. Ce dernier a été adopté plus tard que prévu en raison de la durée des **négociations** ayant permis d'aboutir à l'**Accord de partenariat**, préalable à l'approbation de tous les programmes français. Dès décembre 2022, **38 premiers projets** ont pu être programmés en vue d'un soutien du FEDER.

FEADER : PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RURAUX (PDR)

Les Programmes de développement ruraux (PDR) ayant été **prolongés de 2 ans** (2021 et 2022), les maquettes des deux PDR normands ont été **augmentées des crédits** de transition **Socle** et **Relance UE** (627,7 M€). Un rééquilibrage des enveloppes entre les 2 PDR a également été opéré. À fin 2022, une bonne **dynamique d'engagement globale** est constatée, avec un taux respectivement de **91%** et **88%** pour les PDR Basse-Normandie et Haute-Normandie.

Parallèlement, les dispositifs déclinant les fiches du **Plan stratégique national** (PSN) qui vont être gérées au niveau régional, ont été **votés en juin et décembre 2022**.



FEAMP, OPTIMISATION DE LA PROGRAMMATION

En 2022, la Normandie a programmé ses **derniers dossiers** au titre du **FEAMP** et en décembre son premier dossier au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (**FEAMPA**) pour un investissement en aquaculture. La Région a également procédé à des **désengagements** dans la gestion du solde des dossiers de la période 2014-2020, ce qui amène à présenter une maquette finale **FEAMP** Normandie à hauteur - plus ou moins - du montant de la maquette programmée fin 2021 (28,4 M€), alors que **1,3 M€ supplémentaires ont été programmés**.

BILAN pour les fonds européens 2014-2022 (au 31-12-2022)

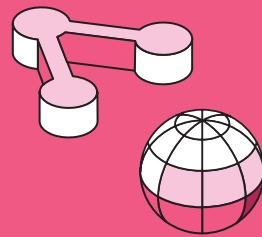
	FEADER, y compris crédits FEADER transition socle et relance (2021-2022)		FEDER/FSE/IEJ			FEAMP
	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	REACT-EU (Plan de relance)	Partie Normandie du PO National
Enveloppe 2014-2020	136,5 M€ (104 M€ + 32,5 M€)	491,2 M€ (317 M€ + 125,7 M€ + 48,5 M€)	293,8 M€	226,8 M€	115,7 M€	28,4 M€
Nombre de projets programmés	5 622	16 362	625	499	51	501
Montant total programmé	119,9 M€	445,5 M€	314,6 M€	240,7 M€	115,5 M€	28,4 M€
Taux de programmation	87,9%	90,7%	107%	106%	100%	100%
Montant total payé	86,1 M€	358,1 M€	204,8 M€	154,3 M€	24,5 M€	21,8 M€
Taux de paiement	63%	72,9%	65%	64%	21%	77%

ANTENNE DE BRUXELLES

Plusieurs projets et filières importants pour la Normandie ont été portés à connaissance et valorisés par la Région auprès des institutions européennes en 2022 :

- la filière hydrogène normande a bénéficié de la visite du Commissaire européen en charge du marché intérieur et de l'industrie, **Thierry Breton**, à Port-Jérôme et Vernon en septembre 2022 ;
- des responsables de la Commission européenne se sont rendus à Rouen début juillet 2022 à l'initiative de la Région lors de la manifestation nationale "Journées hydrogène dans les territoires" ;
- la Région a contribué à faire connaître la candidature de Rouen pour être capitale européenne de la culture en 2028, lors de plusieurs rencontres organisées fin juin à Bruxelles en présence du maire de Rouen.

Par ailleurs, sur la thématique de l'adaptation au changement climatique, dont l'importance est soulignée par les travaux du GIEC normand, la Région a su s'insérer dans le projet européen RESIST, qui bénéficie de financements de l'UE pour tester des solutions innovantes pour aider les territoires face à ce défi majeur.



BILAN 2014-2022	FEDER/FSE/IEJ	FEAMP
Enveloppe 2021-2027	575,7 M€	26 M€
Nombre de projets programmés	38	1
Montant total programmé	11,4 M€	0,023 M€
Taux de programmation	2%	0,1%
Montant total payé	0 M€	0 M€
Taux de paiement	0%	0%

Relations internationales

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

En 2022, la Région a poursuivi son action, notamment à travers des projets de développement territorial durable et la signature d'un accord avec l'ONU à Madagascar.

Une tournée culturelle Flaubert a aussi été effectuée en Normandie et Tunisie.

DÉPLACEMENTS ET ACCUEILS

Liens avec l'espace Manche : mission institutionnelle en Irlande et accueil du sommet des îles anglo-normandes.

Soutien régional à l'investissement : mission en Allemagne.

FORUM MONDIAL NORMANDIE POUR LA PAIX

La 5^e édition du Forum a obtenu un succès record sur le thème « A bas les murs ! Ces enfermements qui font les guerres ».

6 000

PARTICIPANTS DONT 3400 JEUNES



122

INTERVENANTS DE 34 PAYS



15

DÉBATS



3

CONFÉRENCES



2

SÉQUENCES JEUNESSE



DÉVELOPPEMENT DURABLE PROJET AGRICOOP À MADAGASCAR

Porté par les Régions Atsinanana et Normandie, Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), la Scop Ethiquable, le Réseau des coopératives du commerce équitable (RCCE) ainsi que cinq coopératives (Kovapamina, Mitsinjo, Union Magneva, Fanohana et Paaco), le projet AGRICOOP (Agriculture et Coopérative) est financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur d'1 million d'€ et à hauteur de 470 000 € par les différents partenaires. Il poursuit les objectifs suivants : améliorer la gouvernance et la gestion des filières de rente à l'exportation (fruits tropicaux, épices et sucre), renforcer la capacité de production en termes de qualité et de volumes ainsi que l'accès aux marchés des petites et moyennes entreprises agroalimentaires.





ADMINISTRATION RÉGIONALE

Les services supports et transversaux de l'administration régionale sont mobilisés pour **moderniser et simplifier les procédures** et les outils ainsi que les moyens humains et financiers de la collectivité régionale. L'objectif est de **permettre aux directions opérationnelles de mettre en œuvre plus efficacement les politiques et dispositifs régionaux**.



Le patrimoine régional (hors EPLE)

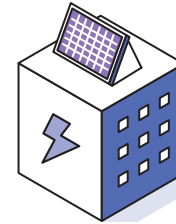
Outre les travaux dans les équipements mis à disposition des lycées, des universités et des grandes écoles (cf. le chapitre enseignement, formation, jeunesse), **les principales interventions sur les bâtiments régionaux**, dotées d'un budget d'investissement de 16,62 M€, ont consisté à :

- mener des investigations détaillées sur les **désordres du bâtiment Fontenay** (site de Rouen) avant le lancement des travaux ;
- finaliser les études en vue du **remplacement des menuiseries extérieures** sur le site de l'**Abbaye aux Dames** ;
- recruter les équipes de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un datacentre à Saint-Romain de Colbosc ;
- lancer les consultations auprès des entreprises pour les **travaux de l'IFSI de Cherbourg** ;
- poursuivre les études et les travaux pour la **restructuration globale du Centre Sportif de Normandie** à Houlgate (budget global : 51,2 M€).



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES AGENTS RÉGIONAUX MOBILISÉS POUR RELEV LE DÉFI CLIMATIQUE

Un réseau de 32 référents GIEC normand joue un rôle clé pour sensibiliser les collègues de chaque direction à l'éco-responsabilité au travail. Ils sont également le relais de leur direction pour le suivi du **plan d'action GIEC normand** et l'intégration des enjeux climatiques dans les missions de chacun. Ce réseau pilote un plan d'accompagnement interne autour de premières actions : **un guide pour des événements écoresponsables, le numérique responsable, la mobilité durable et la sensibilisation des agents et des élus.**



DÉVELOPPEMENT DURABLE LA GESTION DES BÂTIMENTS RÉGIONAUX INTÈGRE LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec le soutien du plan **France Relance**, la Région a mobilisé cette année 23 M€ sur **42 opérations de rénovation thermique des lycées**. Elle a formé tous ses collaborateurs techniques au **développement durable** et finalisé une liste de **clauses** et de **critères relatifs** à cet objectif qui seront intégrés à terme à l'ensemble des **marchés régionaux**.

La direction des bâtiments régionaux a initié des **échanges d'expérience** dans le domaine des **bâtiments durables** et signé des chartes d'engagements réciproques avec plusieurs maîtres d'œuvre dans ce sens.

Elle a finalisé son dispositif de **suivi des déchets des chantiers régionaux** et expérimenté, sur une opération spécifique, l'économie circulaire afin de **favoriser l'émergence de nouveaux acteurs** sur cette filière.

Compte tenu du contexte d'inflation, 2022 a été l'occasion d'**optimiser les achats** pour le renouvellement des contrats de **fourniture d'énergie** et, au second semestre, de transmettre aux occupants des bâtiments régionaux des **consignes spécifiques pour maîtriser leurs usages**.



Les moyens généraux



Depuis 2021, la collectivité mène une **réflexion globale sur l'aménagement des locaux des sites administratifs**. Appelée **Mosaïc Office**, cette expérimentation ciblée sur quelques bâtiments, consiste à **optimiser les espaces de travail existants afin d'intégrer les évolutions de périmètre des services** (liées aux nouvelles compétences régionales) et les transformations managériales et numériques (télétravail), tout en intégrant la politique interne de prévention **Région en Santé**.

Elle a renforcé ses **missions sécurité** sur les 2 sites pour accompagner notamment le déploiement de nouvelles manifestations.



DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉDUIRE LES DÉCHETS ET FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

La collectivité met progressivement en œuvre des actions en vue de **traiter plus efficacement les déchets des sites administratifs** (poubelles tri-flux, poubelles collectives, convention incitative à la réduction des déchets pour le site de Caen...). À Rouen, la Région a adapté son offre de service pour intégrer au sein du restaurant administratif des **circuits courts d'approvisionnement** et respecter les objectifs de la **loi Egalim**.



Ressources humaines



L'année 2022 a été marquée par le **déploiement de nouveaux modes de travail** à travers la mise en place du **i-parapheur** (limitant les impressions et le transport de parapheurs), le développement des **formations des agents à distance**, l'augmentation du **télétravail** et la démarche expérimentale de « **Mosaïc bureau** ». La cyberattaque du 9 décembre a nécessité l'adaptation temporaire des procédures de gestion RH en mode matérialisé.

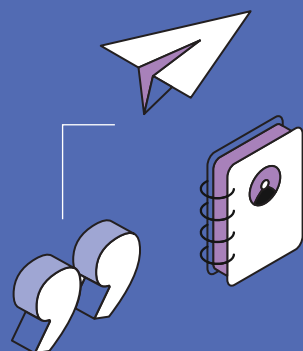
Le « Campus management » a permis de poursuivre la dynamique d'**accompagnement des managers** à travers le « **Parlons RH entre managers** » destiné aux encadrants des sites administratifs et le « **Club des managers** » pour les responsables d'équipes en lycées.

Fruit du travail mené avec les représentants du personnel, le **premier plan d'actions pour la prévention des discriminations** a été adopté en mai 2022.



Dans le cadre de l'action sociale et de l'objectif d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, **une conciergerie a été mise en place** en novembre 2022 sur les sites de Caen et de Rouen via la sélection de prestataires privilégiant les **produits locaux** et les **circuits courts**.

La fin de l'année a vu le renouvellement des **instances paritaires** et l'organisation, pour la deuxième fois consécutive, d'**élections professionnelles dématérialisées**.



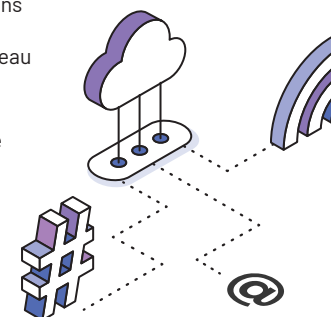
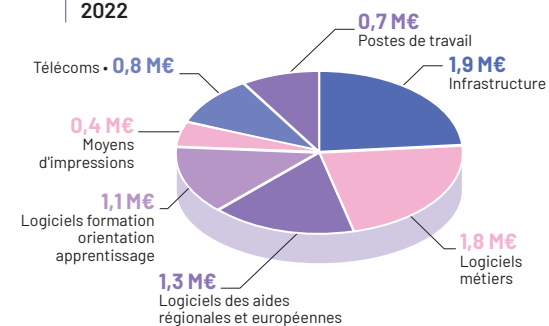
Les systèmes d'information



La transformation numérique de la collectivité s'est poursuivie en 2022 à travers notamment :

- **l'accompagnement des directions métiers** : en finalisant les évolutions des portails de gestion des fonds européens structurels et d'investissement FESI : FEDER, FEAMP, FEADER, en améliorant l'exploitation des données régionales (données apprentissage, entrepôt des données) ;
- **l'amélioration des infrastructures numériques avec la mise en place de l'infrastructure du « cloud régional normand »** pour améliorer et fiabiliser l'hébergement des applications de la collectivité, ainsi que la refonte de l'ingénierie réseau pour augmenter le niveau de sécurité ;
- **la prise en compte du numérique responsable** avec la mise en œuvre d'une solution de supervision de l'ensemble du parc d'impression.

Répartition du budget d'information numérique 2022



Assemblées



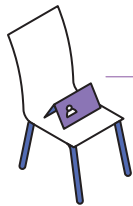
Le conseil régional a siégé 4 fois et adopté **113 délibérations**. Préalablement à ces séances, **29 commissions intérieures** ont été organisées afin de préparer les dossiers. La commission permanente s'est réunie 9 fois et adopté **1712 délibérations**.

Malgré la survenance de la **cyberattaque**, les services régionaux ont réussi à rendre exécutoires les **délibérations de la commission permanente** du 5 décembre et à maintenir le calendrier des séances suivantes.

Le service des assemblées poursuit sa démarche en faveur du **développement durable**, en favorisant la visioconférence lors des séances et en réduisant les impressions pour les différentes instances.



113
DÉLIBÉRATIONS



29
COMMISSIONS
INTÉRIEURES

Marchés publics

Le service a organisé **5 jurys de concours** et **21 commissions d'appels d'offres**. Il gère une moyenne de **45 avenants** par mois.



Juridique

Le service juridique a traité **273 demandes d'analyses juridiques** de niveau moyen à complexe transmis par les services régionaux (hors dossiers confidentiels). Près de **250 analyses de visas** ont été émises et 23 nouvelles instances contentieuses introduites.

Concernant les assurances, on observe la **poursuite de la hausse** structurelle de la sinistralité car **301 dossiers d'assurances** ont été gérés dont **205 dossiers ouverts en 2022** (contre 190 en 2021). Grâce à un renfort en personnel, **125 dossiers de sinistres** ont été soldés pour 416 000 € de recettes d'assurances (contre 1,02 M€ de recettes perçues en 2021 pour 93 dossiers).

273

DEMANDES D'ANALYSES JURIDIQUES



301

DOSSIERS D'ASSURANCES GÉRÉS



DÉVELOPPEMENT DURABLE LA DIRECTION DES MARCHÉS, DES ASSEMBLÉES ET DU JURIDIQUE S'ENGAGENT POUR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Le **service des assemblées** poursuit sa démarche en faveur du **développement durable** en favorisant la visioconférence lors des séances et en réduisant les impressions pour les différentes instances.

Le **service juridique** a poursuivi son travail sur la modification du **SRADDET** et a contribué à la préparation de la prise de compétence de la Région en matière de **gestion des sites Natura 2000 terrestres**.

Dans le cadre d'une collaboration intégrée et

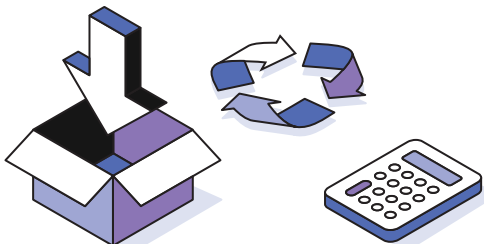
planifiée avec le service achat sur le thème du développement durable, le service des marchés publics a continué à œuvrer à la concrétisation de l'**objectif d'une commande publique 100% durable**. Ainsi, cette année 2022 a été marquée par l'insertion de **clauses et de critères de développement durable dans plus de 511 marchés attribués** ainsi que par la signature d'une **charte des bonnes pratiques** pour une commande publique au service de l'économie locale.





Stratégie et pilotage de l'achat régional

Le déploiement d'une **politique d'achat responsable** au sein de la Région s'est concrétisé en 2022 par la mise en place d'une procédure permettant de construire des **stratégies d'achats** fondées sur le **cycle de vie des fournitures**, services et travaux pour lesquels la Région est donneur d'ordre, incluant le suivi des résultats lors de l'exécution des marchés.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La nouvelle programmation des achats régionaux menée en 2022 a permis l'**intégration de considérations en matière de développement durable** sur les volets environnementaux, sociaux et économiques dans l'ensemble des dossiers de consultation des marchés publics à lancer en 2023.

Contrôle de gestion interne et externe

Le volume d'analyses financières des structures bénéficiaires du soutien régional réalisées progresse ; c'est notamment le cas des analyses conduites dans le cadre de l'**instruction des demandes de garanties** (9 sur 57). Un outil complémentaire a été développé et a permis de réaliser **85 « analyses flash »**. Le déploiement de la **cartographie des risques** de la collectivité se poursuit avec **8 nouvelles directions engagées en 2022** (30 entretiens et 64 risques identifiés).

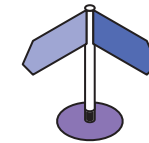
85

ANALYSES FINANCIÈRES
FLASH RÉALISÉES



8

NOUVELLES DIRECTIONS
ENGAGÉES DANS LA
CARTOGRAPHIE DES RISQUES



CESER

Le CESER a organisé en 2022 un séminaire à l'occasion de son **50^e anniversaire**. Il a aussi finalisé **5 études** portant sur : le déroulement du continuum bac -3/bac +3, le Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles, le lin en Normandie, la Normandie face au Brexit et Être jeune en Normandie. Il a également formulé un avis sur **37 délibérations** de la Région.

Il a apporté sa **contribution au SRDEEII**, au Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la Vallée de Seine, à la mission flash lancée par la commission Développement Durable de l'Assemblée nationale relative à l'acceptabilité sociale et les modalités de **déploiement des énergies renouvelables** et au débat public portant sur deux nouveaux réacteurs EPR à Penly.

Le CESER a participé à l'élaboration du **tome 2 du livre blanc** des CESER de France sur l'évaluation des politiques publiques et à un **groupe de travail** des CESER de l'Atlantique sur une **stratégie macro-régionale atlantique**.

Évaluation des politiques régionales et des programmes européens

Six évaluations se sont achevées en 2022 dont deux pour les politiques régionales et quatre sur les programmes européens. Une évaluation portant sur le **soutien aux sports de haut niveau** a été réalisée entièrement en interne. **L'ensemble des synthèses des évaluations sont diffusées sur le site de la Région** (<https://www.normandie.fr/budget-et-evaluation-des-politiques-publiques>).

Retrouvez toute l'actualité de la Région Normandie sur

www.normandie.fr

et les réseaux sociaux



Abbaye-aux-Dames • Place Reine Mathilde • CS 50 523 • 14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98